



Indicateurs de suivi de l'interscot



Le territoire d'observation retenu dans ce document est composé de quatre SCoT arrêtés entre 2010 et 2014 et pour lesquels l'agence d'urbanisme anime, depuis l'origine, une démarche d'interscot.

C'est dans ce cadre que les territoires membres de l'agence ont défini collectivement les principaux objectifs de cette démarche de suivi.

- En rendant compte de dynamiques, de phénomènes, de systèmes préexistants, l'observation permet aux acteurs territoriaux de dépasser la logique de stricte préservation pour anticiper les interactions entre projet d'aménagement et environnement. Elle permet également, à partir de données fiables, partagées et actualisées de mesurer les actions programmées et de les adapter pour renforcer ce qui fonctionne bien et résoudre ce qui ne produit pas les effets escomptés. Le travail d'observation induit une temporalité qui dépasse la mise en œuvre du projet et sa réalisation. En prenant appui sur des séries longues, il permet de mieux identifier ce qui relève des dynamiques tendanciellles ou de phénomènes ponctuels. Enfin, l'observation génère de l'interaction favorable au projet. En induisant la reconnaissance et la compréhension mutuelle de ce qui leur est commun, elle intensifie et nourrit les échanges entre les acteurs.

- L'ouverture au dialogue est essentielle à la réussite d'un observatoire. Elle est conditionnée par l'animation régulière de temps d'échanges entre les territoires sur les résultats observés. C'est ce travail que l'agence d'urbanisme réalise dans le cadre du dispositif de suivi de l'interscot, garantissant ainsi un observatoire vivant. La synthèse réalisée dans ce document remplit donc le double objectif de rendre compte et de proposer des sujets de débats. Elle est le fruit de l'association des acteurs des quatre SCoT et du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

La sélection des indicateurs a obéi à la même méthode de travail collective entre les acteurs des SCoT, le Parc Naturel Régional et l'agence d'urbanisme.

Ce document présente de façon détaillée quelques-uns des indicateurs présents dans la base de données consultable sur le site Internet de l'agence. Cette base est mise à la disposition des territoires afin de leur être utile dans la mise en œuvre des politiques publiques, des outils d'urbanisme réglementaire, dans le dialogue avec les services de l'État ou d'autres collectivités territoriales également compétentes en matière d'aménagement du territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, de nouveaux EPCI se sont constitués par fusion de communautés de communes, transformant ainsi la géographie du bassin de vie de Rouen. Ces nouveaux périmètres sont pris en compte dès à présent dans la base de données consultable en ligne. Les territoires d'analyses dans ce document restent fidèles aux périmètres des SCoT précédemment arrêtés.

Méthodologie

Comment trouver des indicateurs communs à quatre SCoT ?	4
Indicateurs de suivi « de contexte » et indicateurs de suivi « d'effets »	5
Des représentations graphiques pour mieux suivre les évolutions	6
Un document de synthèse qui met en avant plus de 60 indicateurs homogènes sur quatre SCoT.....	6
Des indicateurs qui pourront contribuer à l'observation des effets des grands projets	7

Analyses par thèmes

Répartition de l'emploi et évolutions récentes	8
Structure de l'emploi et évolutions récentes.....	10
Évolution et répartition des populations	12
Structure par âge dans les communes-pôles	14
Production et répartition des logements	16
Consommation d'espace : généralités	18
Consommation d'espace : usages économiques	20
Consommation d'espace : usages résidentiels	22

Annexe : Les indicateurs de suivi de l'interscot - Métadonnées	24
---	-----------

Comment trouver des dénominateurs communs à quatre SCoT ?

Des objectifs identiques définis par la loi

Depuis la loi Solidarité et Renouvellement urbains qui les a créés, les SCoT ont eu à respecter des objectifs clairs que les évolutions législatives sont venues confirmer : moins consommer d'espace et préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers, favoriser la densité urbaine, limiter l'usage de l'automobile, développer l'accessibilité des territoires et la mixité sociale...

Ces orientations prédéterminent des indicateurs communs à tous les SCoT permettant de suivre les évolutions dans chacun de ces domaines.

Les pôles, pierre angulaire de l'organisation des projets de territoires

Chaque SCoT a organisé son projet de territoire selon un système de « communes-pôles ». Chaque commune ou ensemble de communes-pôles a des rôles qui leur sont dévolus en fonction de l'organisation du territoire définie par le PADD.

Elles vont devoir accueillir selon des rythmes établis, des densités spécifiques et des typologies propres à chaque niveau de pôle : de l'habitat, de l'emploi, des équipements et poursuivre dans le même temps des objectifs de moindre consommation d'espace, de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers...

Cela afin de respecter le cadre légal national du développement durable et les objectifs d'organisation et de développement fixés par le SCoT.

Les quatre SCoT ont tous organisé leur projet sur une classification des communes-pôles selon quatre niveaux spécifiques.

Une donnée et des indicateurs structurés selon les pôles...

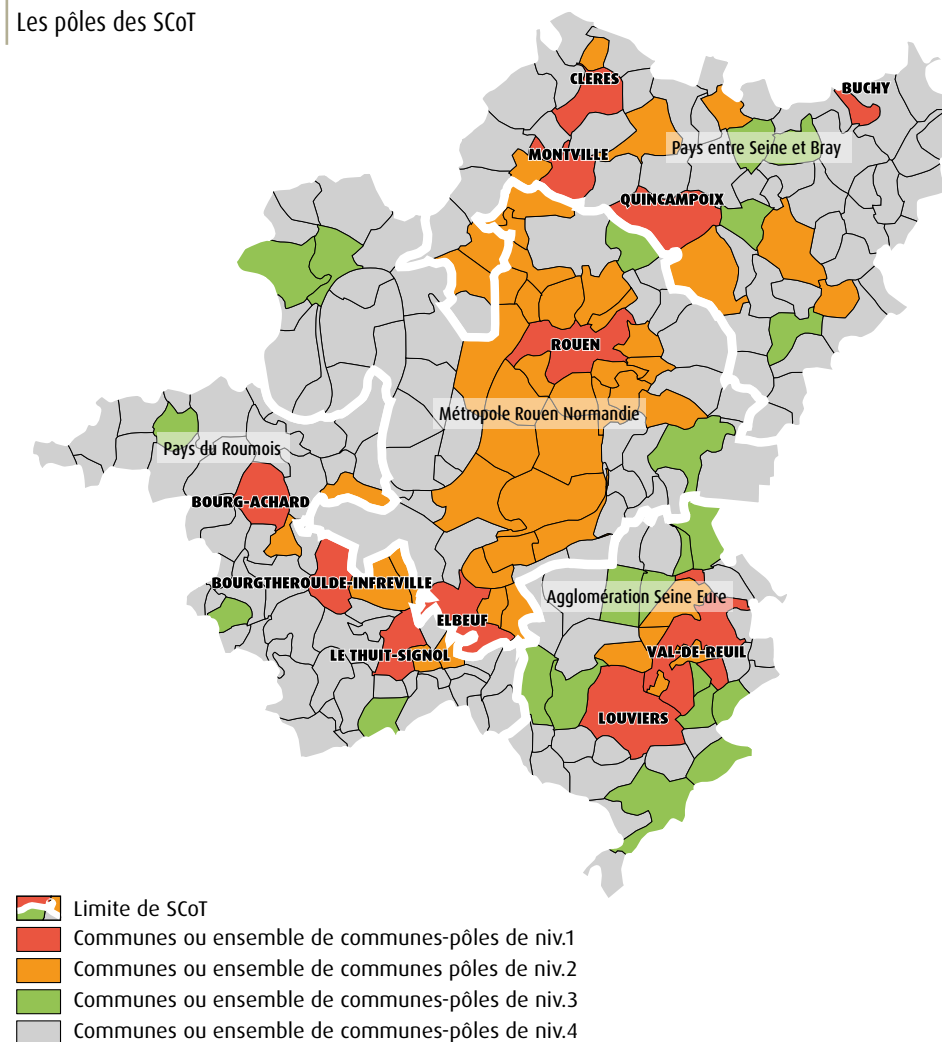
Le groupe de travail interscot a donc retenu le principe de structurer une grande partie des indicateurs sur la base de cette organisation par pôle. La dénomination des pôles a été simplifiée en ne retenant que leur rang. Le rang 4 correspond à des communes qui n'ont pas été rassemblées en pôles.

... Pour observer de façon homogène différentes échelles de territoire

Ce système permet donc d'observer de façon homogène les évolutions de l'interscot selon l'armature de pôles et de communes proposée par chaque SCoT.

Par ailleurs, il offre à chaque territoire la possibilité de suivre et d'analyser l'évolution des ensembles de communes-pôles en fonction des objectifs qu'il s'est fixés.

Les pôles des SCoT



Sources : © IGN - Géofla, AURBSE

Indicateurs de suivi « de contexte » et indicateurs de suivi « d'effets »

Des indicateurs de suivi « de contexte »...

Ces indicateurs renseignent sur les grandes dynamiques démographiques, économiques, de mobilité... des territoires de référence. Ils sont « simples », c'est-à-dire qu'ils proviennent avant tout des différents décomptes et recensements principalement effectués par l'INSEE (les indicateurs mobilisent également des bases locales réalisées par d'autres organismes tels que la Chambre de commerce et d'industrie... ou encore du mode d'usage de l'espace, observatoire propre à l'agence d'urbanisme).

Plus rarement ils résultent de croisements à minima entre différentes bases de données. Dans la base mise à disposition par l'agence d'urbanisme sur son site Internet, une quinzaine d'indicateurs sont disponibles. Ils sont construits ou en cours de construction et listés en annexe de ce document. Ils constituent le socle qui a permis de réaliser les analyses.

... Et des indicateurs de suivi « d'effets »...

Ces indicateurs permettent d'aborder plus précisément les observations en fonction des objectifs que se sont assignés les SCoT. Ils sont « complexes » parce qu'ils sont construits à partir des croisements de données opérés en fonction des orientations spatialisées des SCoT (polarisation, répartition des densités de construction, dessertes de la population par les réseaux de transports collectifs...).

À l'instar des indicateurs de contexte, il en existe actuellement une quinzaine. Ces indicateurs ont également servi de base pour cette étude.

... Qui pourront servir à construire des indicateurs d'évaluation

C'est une mission qui n'échoit pas aux travaux sur les indicateurs de suivi de l'interscot. Les indicateurs de suivi sont différents des indicateurs d'évaluation, comme le présentent les encarts ci-contre. Toutefois, les premiers pourront servir à alimenter la construction des seconds, notamment les indicateurs de suivi dits « d'effets ».



L'exemple de la consommation d'espace

L'article 19 de la loi ENE spécifie que le contenu du rapport de présentation (SCoT, PLU et PLUI) doit désormais préciser :

— La consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers.



Indicateurs de contexte :

Suivi de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

— Les SCoT établissent des orientations pour garantir une consommation raisonnée et moindre de ces espaces.



Indicateurs d'effet :

— Suivi des formes urbaines au travers du MUE
Ex. : la part des espaces dévolus aux très faibles densités sur la production globale d'espaces résidentiels

— Suivi de la répartition des typologies d'usages résidentiels dans les pôles désignés ou en dehors
Ex. : part des nouveaux espaces résidentiels de forte densité dans chaque pôle

Indicateur de suivi

Permet d'observer l'évolution d'une situation. Il est choisi en fonction des objectifs que se sont fixés les collectivités, au regard des lois en vigueur.

— Indicateur de suivi « de contexte » = Indicateur simple (ex. : évolution de la population entre 2007 et 2012)

— Indicateur de suivi « d'effets » = Indicateur complexe ou composé (ex. : répartition des populations de 80 ans et plus dans les communes-pôles)

Indicateur d'évaluation

Caractérise l'évolution, en portant un regard sur :

— L'adéquation entre le résultat obtenu et les objectifs fixés

— Les moyens mis en œuvre pour remplir les objectifs

— L'adéquation des résultats avec le territoire (évaluation d'éventuels effets négatifs)

Des représentations graphiques pour mieux suivre les évolutions

Des indicateurs graphiques qui illustrent et complètent la base existante

Les indicateurs présentés sont complémentaires de la base constituée dans un premier temps.

Le travail de représentation graphique a été l'occasion de vérifier la pertinence de la liste des trente indicateurs de suivi de contexte et d'effets. Dans plusieurs cas, il s'est avéré que la représentation des indicateurs définis initialement était : soit trop complexe, soit inefficace à relater une dynamique ou une situation. Nous avons alors choisi d'en produire un nouveau pour gagner en précision.

Ces nouveaux indicateurs seront ajoutés aux trente indicateurs définis précédemment.

Des représentations graphiques qui doivent être évolutives et permettre la représentation de plusieurs années de référence

Les représentations graphiques de ce document sont un premier test d'illustration. En effet, elles n'ont pas été construites sur des séries longues qui permettraient de suivre des évolutions interscotaire, sur le temps total d'un SCoT par exemple.

Les quatre SCoT ont été adoptés entre 2010 et 2014. Ce document est le premier d'une série et présente donc des évolutions entre deux années de référence. Ce n'est qu'avec la disponibilité d'une troisième année de référence que les séries pourront montrer des accélérations, ralentissements, ou des ruptures dans les tendances observées.

Des pages d'indicateurs qui proposent de faire interagir des indicateurs issus de thématiques différentes et des commentaires pour les mettre en perspective

Le choix réalisé par le groupe de travail interscot a été de rendre compréhensibles les évolutions statistiques dans un même champ thématique (le logement, la démographie, l'emploi...) en mixant les données statistiques de base avec d'autres en lien avec des thématiques complémentaires.

Par exemple, la production de logement et sa répartition dans les pôles est mise en relation avec des données sur l'évolution de la population aux mêmes endroits.

Les commentaires permettent de faire le lien entre différents indicateurs en insistant sur leur inter-relations. Ils rappellent quelques données génériques ou des phénomènes expliqués par ailleurs.

Un document de synthèse qui met en avant plus de 60 indicateurs homogènes sur quatre SCoT

60 indicateurs pour un suivi régulier avec un point d'orgue tous les cinq ans

Au final, les territoires disposeront à leur échelle et à celle de l'interscot d'une soixantaine d'indicateurs.

30 indicateurs « de contexte »

30 indicateurs « d'effets »

Tous seront mis à jour régulièrement au gré des recensements réalisés par les différents organismes qui les alimentent. Pour trouver une cohérence, notamment avec des observatoires plus spécifiques dont la fréquence de mise à jour est moindre comme le MUE (tous les 5 ans), le groupe de travail interscot a opté pour la réalisation d'un document de synthèse calé sur l'observatoire dont la fréquence de mise à jour est la plus longue.

Ainsi, en 2018, une nouvelle version de ce document de synthèse devrait voir le jour, puisque les traitements statistiques du MUE devraient être réalisés à cette échéance.

Un document dont la prochaine mise à jour globale devra tenir compte des évolutions de la géographie des territoires

Cette mise à jour sera également nécessaire pour conformer les indicateurs aux nouveaux découpages territoriaux des EPCI effectifs au 1^{er} janvier 2017.

À cette occasion, la réflexion devra être également portée sur une éventuelle adaptation de ces indicateurs à la mise en place de PLUI. Sur certains territoires, elle pourrait faire apparaître de nouveaux indicateurs plus précis.

Un document « T0 » point de départ de l'observation, nécessaire pour étalonner la compréhension des évolutions futures en fonction des choix opérés

Les commentaires des indicateurs de suivis ne présentent pas de révélations ou de points de divergence avec ce qui a pu être relaté dans les études réalisées par les acteurs locaux depuis ces six dernières années.

Nous espérons que la mise en perspective des données thématiques par d'autres observations permettra de mieux comprendre des phénomènes et les enjeux qui pourraient en découler.

Des indicateurs qui pourront contribuer à l'observation des effets des grands projets

Des projets qui transcendent les limites des SCoT...

Sur le territoire de la vallée de la Seine, on dénombre un grand nombre de projets structurants dont l'aire d'influence dépassera sans aucun doute les limites des territoires qui les contiennent. On peut les classer en plusieurs catégories :

- ceux qui par leur nature et leur rayonnement vont avoir un impact important sur un territoire régional, bien qu'ils soient contenus dans un périmètre restreint.

Ex : la nouvelle gare de Rouen

- ceux qui par leur implantation sur plusieurs territoires, de communes ou de SCot contigus vont jouer un rôle prépondérant dans l'organisation de ces territoires et des territoires voisins.

Ex : le contournement est de Rouen/liaison A28-A13, Seine-cité

- ceux, enfin, qui par l'ampleur des projets qu'ils rassemblent, des territoires et des acteurs qu'ils concernent vont fédérer à l'échelle d'une ou de plusieurs régions.

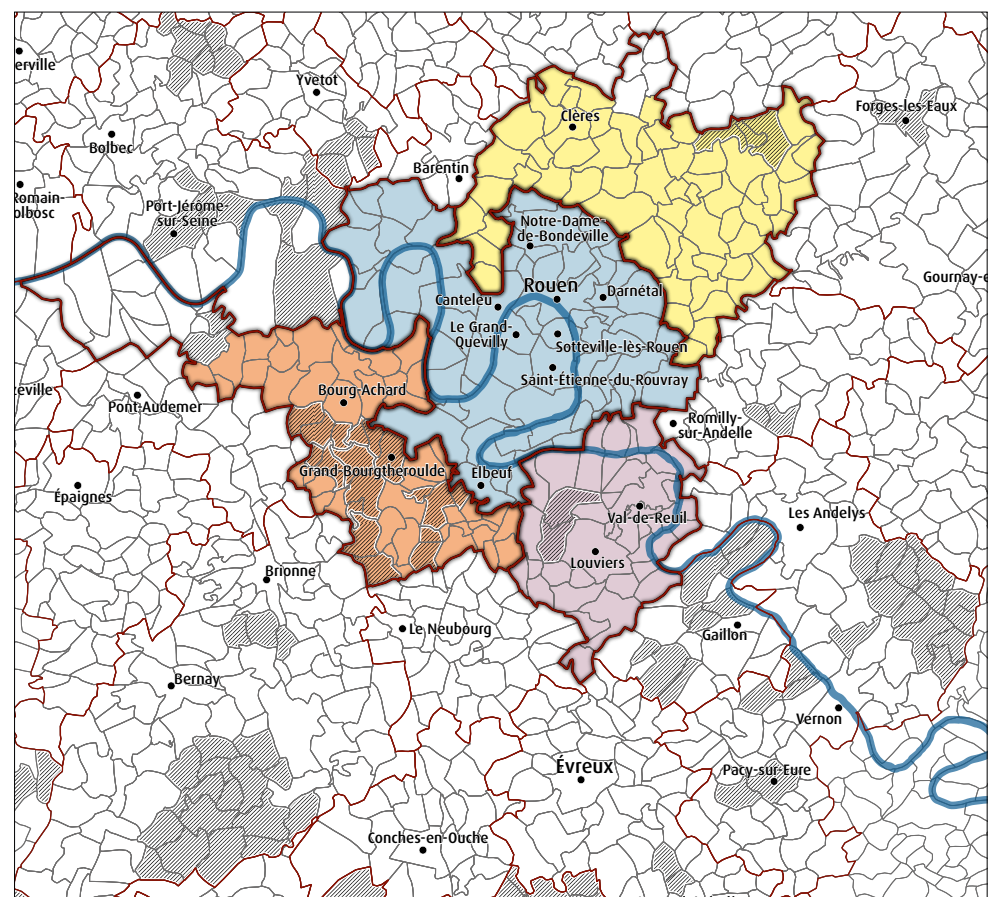
Ex : la Ligne Nouvelle Paris-Normandie.

... Et auront un impact sur les caractéristiques des territoires dont les indicateurs traduisent les évolutions

Ces projets sont de nature à amplifier le rayonnement des territoires qui leur sont liés, dans toutes leurs composantes : environnementale, sociale, économique, physique. Pour ceux qui sont en lien avec la mobilité, ils sont également en capacité de changer l'organisation des territoires, c'est-à-dire les modes de répartition de l'activité, des emplois, des habitants et leur rapport à l'espace et au temps qu'il faut pour le parcourir.

Les indicateurs inscrits dans ce document pourront donc être repris, en partie pour observer les effets de ces grands projets

Ces indicateurs pourront être réutilisés dans le cadre de l'observation et de l'analyse des évolutions territoriales liées à de grands projets d'aménagement. De la même façon, des indicateurs spécifiques liés à ces grands projets pourraient être intégrés au dispositif de suivi de l'interscot.

Seine Maritime et Eure - Intercommunalités au 1^{er} janvier 2017

EPCI SCoT 2016 adhérents de l'agence d'urbanisme

☐ EPCI au 1^{er} janvier 2017

 Communes nouvelles

10 km

Répartition de l'emploi et évolutions récentes

Indicateurs

- Répartition de l'emploi dans les pôles sur une année de référence
- Évolution intercensitaire de l'emploi dans les pôles

Objectifs des SCoT

- Polariser l'emploi selon les types de pôles
- Renforcer l'attractivité économique des territoires

Autres séries à mettre en relation

- Pp. 10-11 : Structure de l'emploi et évolutions récentes
- Pp. 12-13 : Évolutions et répartition des populations
- Pp. 20-21 : Consommation d'espace : usages économiques

Références base statistique AURBSE

Indicateurs de « contexte » de la base à associer, descriptif en annexe

C.2.2 — C.2.3 — C.2.4 — C.2.5

Indicateurs « d'effets » de la base à associer, descriptifs en annexe

R.1.1 — R.2.2 — R.2.7 — R.2.8 — R.2.8 — R.2.10

Des binômes qui se forment entre les territoires agglomérés d'un côté et les territoires de Pays de l'autre

La répartition de l'emploi selon les communes-pôles est identique entre agglomérations d'une part et entre Pays d'autre part.

Pour les agglomérations, l'emploi est concentré à près de 90 % dans les communes-pôles de niveau 1 et 2 et dans des proportions à peu près équivalentes (35 %-55 %).

Près de 1/3 de l'emploi total de chaque Pays est rassemblé dans les communes-pôles de niveau 4.

Dans les deux cas, cela indique que si la structuration souhaitée dans les SCoT est déjà en grande partie en place, c'est, semble-t-il, dans les pôles de niveau 3, ceux qui ont pour mission d'être des relais de proximité, que les écarts seraient à combler.

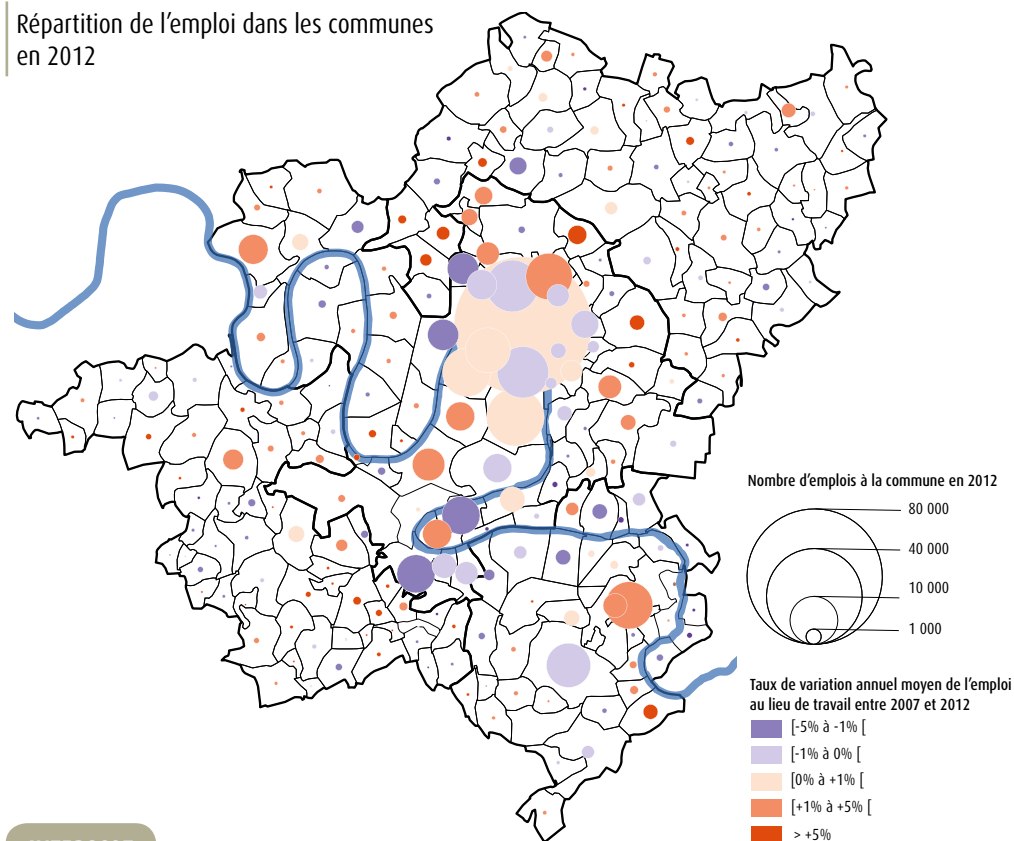
Une progression assez homogène de l'emploi sur l'ensemble des territoires

Pour autant, si on étudie les évolutions des territoires par typologie de communes-pôles, on constate qu'il y a toujours une exception.

- 3/4 des communes-pôles de niveau 1 gagnent de l'emploi. 1/4 en perd dans de faibles proportions.

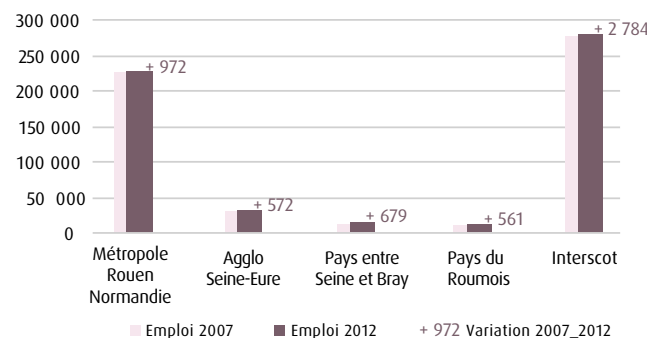
- 3/4 des communes-pôles de niveau 2 gagnent de l'emploi, 1/4 en perd, mais dans des proportions très importantes.

Répartition de l'emploi dans les communes en 2012



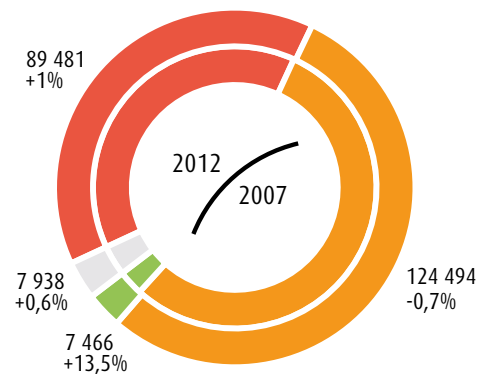
INTERSCOT

Évolution du nombre d'emplois au lieu de travail entre 2007 et 2012



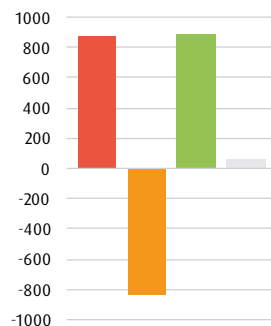
MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Répartition de l'emploi dans les pôles en 2007 et en 2012



229 380 emplois en 2012

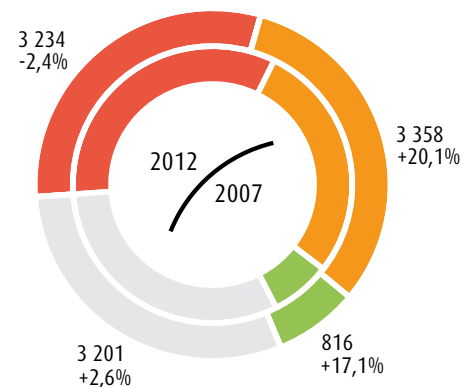
Variation de l'emploi dans les pôles entre 2007 et 2012



2007-12 : + 972 emplois

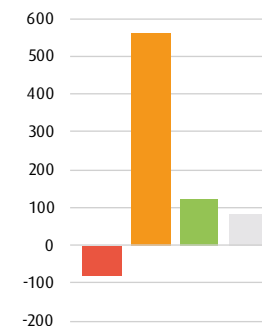
PAYS ENTRE SEINE ET BRAY

Répartition de l'emploi dans les pôles en 2007 et en 2012



10 608 emplois en 2012

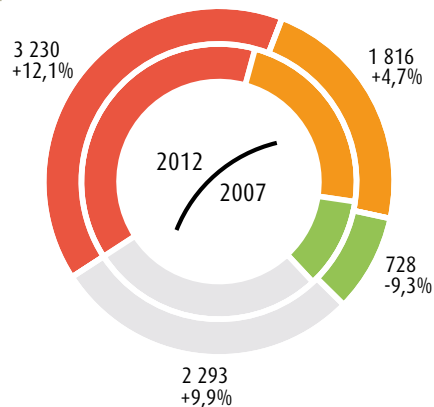
Variation de l'emploi dans les pôles entre 2007 et 2012



2007-12 : + 679 emplois

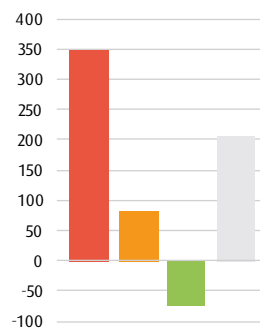
PAYS DU ROUMOIS

Répartition de l'emploi dans les pôles en 2007 et en 2012



8 067 emplois en 2012

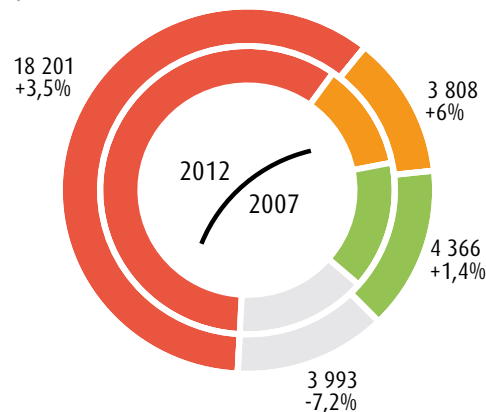
Variation de l'emploi dans les pôles entre 2007 et 2012



2007-12 : + 561 emplois

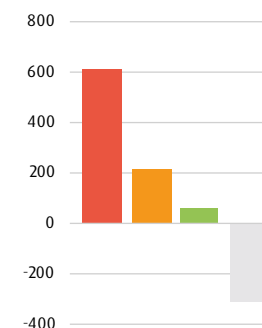
AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

Répartition de l'emploi dans les pôles en 2007 et en 2012



30 368 emplois en 2012

Variation de l'emploi dans les pôles entre 2007 et 2012



2007-12 : + 572 emplois

Structure de l'emploi et évolutions récentes

Indicateurs

- Évolution du nombre d'établissements dans les territoires en base 100
- Répartition des types d'emplois selon les pôles sur une année de référence
- Répartition des types d'entreprises selon les pôles sur une année de référence

Objectifs des SCoT

- Diversifier ou spécialiser l'activité selon les types de pôles
- Renforcer le processus de métropolisation
- Renforcer l'attractivité des territoires

Autres séries à mettre en relation

Pp. 8-9 : Répartition de l'emploi et évolutions récentes

Pp. 12-13 : Évolutions et répartition des populations

Pp. 20-21 : Consommation d'espace : usages économiques

Références base statistique AURBSE

Indicateurs de « contexte » de la base à associer, descriptif en annexe

C.2.2 — C.2.3- C.2.4 — C.2.5

Indicateurs « d'effets » de la base à associer, descriptifs en annexe

R.1.1 — R.2.2 — R.2.7 — R.2.8 — R.2.8 — R.2.10

Des binômes confortés par des structurations de l'emploi assez semblables

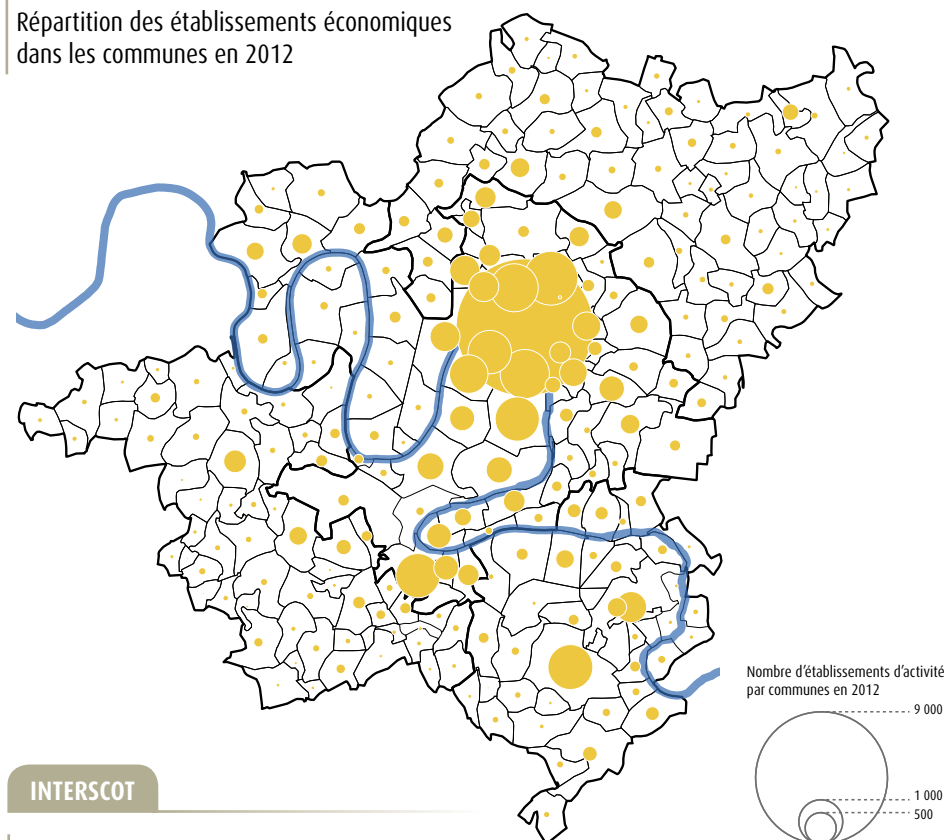
Dans les agglomérations, les communes-pôles de niveaux 1 et 2 sont orientées vers l'emploi industriel, les commerces et services, l'administration, la santé et l'emploi de bureau. On constate les mêmes phénomènes à propos de la structuration des entreprises dans les pôles.

Dans les Pays, on retrouve le rôle prépondérant joué par les communes-pôles de niveau 4, dans la structure de l'emploi et des entreprises. Sans doute est-ce lié à l'agriculture qui est bien plus présente que dans les grandes agglomérations, ou encore au nombre important de communes-pôles de niveau 4 ?

Quel rôle pour les communes-pôles de niveau 3 ?

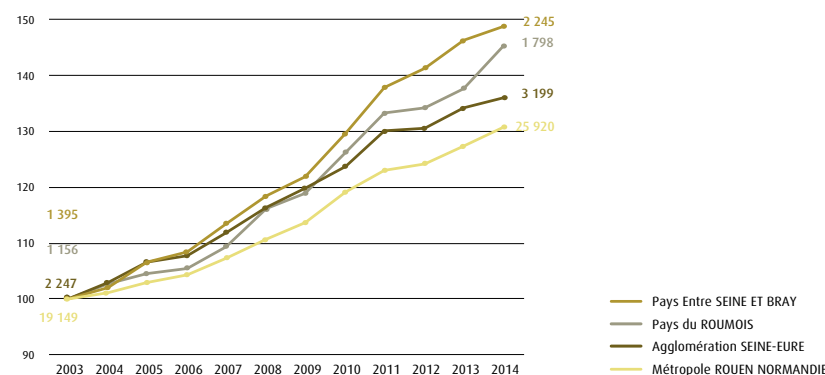
Ces observations interrogent sur le rôle dévolu aux communes-pôles de niveau 3, notamment dans l'organisation de relais de proximité.

Répartition des établissements économiques dans les communes en 2012



INTERSCOT

Évolution du nombre d'établissements dans les SCoT en base 100

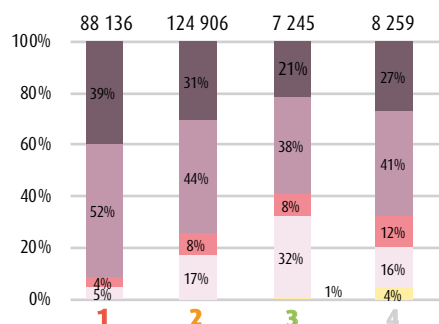


Sources : © IGN - Géofla, INSEE - CLAP 2012, AURBSE

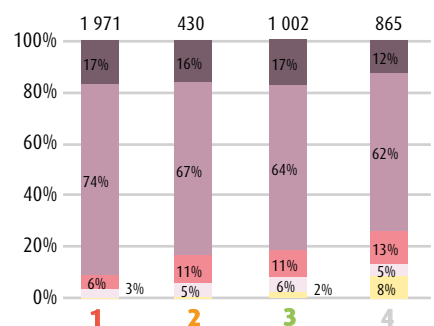
Sources : INSEE - SIRENE 2003/2014, AURBSE

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Répartition des emplois par grand secteur d'activité dans les communes-pôles en 2012



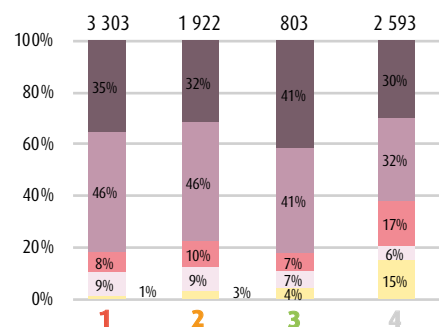
Répartition des établissements par grand secteur d'activité dans les communes-pôles, en 2012



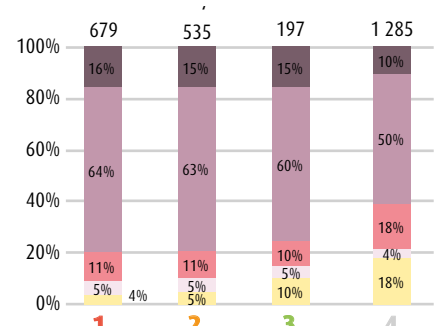
24 269 établissements en 2012
2007-12 : + 3 714 établissements

PAYS DU ROUMOIS

Répartition des emplois par grand secteur d'activité dans les communes-pôles en 2012



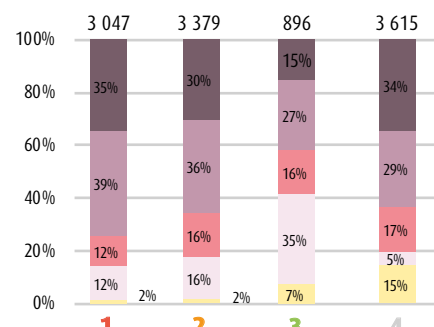
Répartition des établissements par grand secteur d'activité dans les communes-pôles, en 2012



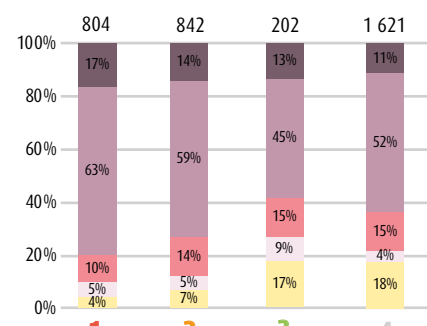
1 612 établissements en 2012
2007-12 : + 344 établissements

PAYS ENTRE SEINE ET BRAY

Répartition des emplois par grand secteur d'activité dans les communes-pôles en 2012



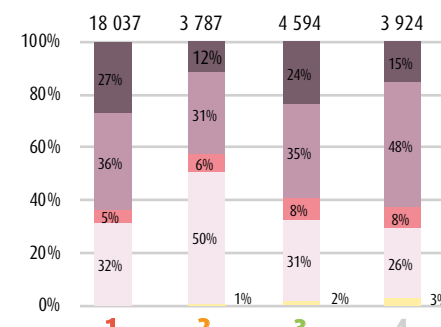
Répartition des établissements par grand secteur d'activité dans les communes-pôles, en 2012



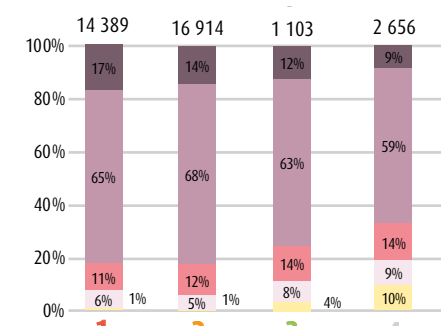
2 188 établissements en 2012
2007-12 : + 491 établissements

AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

Répartition des emplois par grand secteur d'activité dans les communes-pôles en 2012



Répartition des établissements par grand secteur d'activité dans les communes-pôles, en 2012



3 031 établissements en 2012
2007-12 : + 505 établissements

Administration-Education-Santé Commerce-Transports-Services
Construction Industrie Agriculture

Sources : INSEE - CLAP 2012, AURBSE

Évolution et répartition des populations

Indicateurs

- Nombre d'habitants dans les communes et évolution
- Répartition de la population dans les pôles
- Évolution intercensitaire de la répartition des populations selon les pôles
- Répartition des types entreprises selon les pôles sur une année de référence

Objectifs des SCoT

- Éviter l'isolement des populations
- Promouvoir la mixité générationnelle
- Développer de la proximité et de l'accessibilité

Autres séries à mettre en relation

- Pp. 8-9 : Répartition de l'emploi et évolutions récentes
- Pp. 14-15 : Structure par âge dans les communes-pôles
- Pp. 16-17 : Production et répartition des logements

Références base statistique AURBSE

Indicateurs de « contexte » de la base à associer, descriptif en annexe

C. 1.4 — C. 2.1 — C. 2.2 — 2.3 — C. 4.1 — C. 4.3

Indicateurs « d'effets » de la base à associer, descriptifs en annexe

R.1.2 — R. 1.4 — R.2.1 — R.2.2 — R.2.3 — R. 2.4 — R. 2.5 — R.2.8 — R.2.10

Deux mouvements forts : concentration et dispersion...

À l'échelle de l'interscot on observe deux mouvements de répartition contrastés :

- les communes-pôles de niveaux 1 et 4 gagnent majoritairement de la population,
- les communes-pôles de niveau 3 en gagnent moins, et les communes-pôles de niveau 2 en perdent.

Les agglomérations gagnent moins d'habitants que les Pays, proportionnellement à leur poids de population (0,6 % et 1,7 % d'un côté, 3,2 % et 5 % de l'autre).

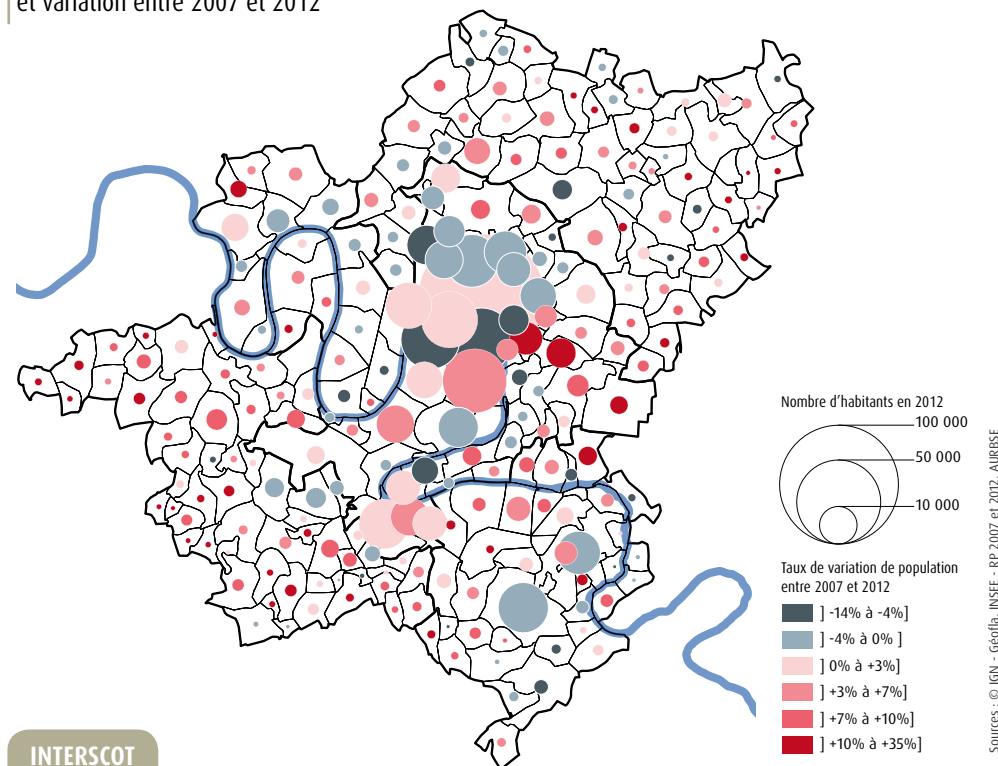
... Mais qui ne remettent pas en cause la logique de répartition des populations

Les agglomérations sont très fortement structurées par leurs communes-pôles de rang 1 et 2.

À l'inverse ce sont les communes-pôles de niveau 3 et 4 qui rassemblent la majorité de la population dans les Pays.

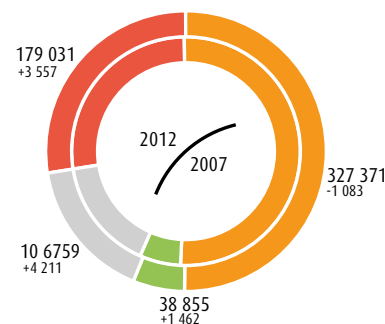
Cette répartition globale à l'échelle de l'interscot est encore fortement à l'avantage des communes-pôles de niveaux 1 et 2 qui accueillent 77 % de la population.

Répartition de la population par commune en 2012
et variation entre 2007 et 2012



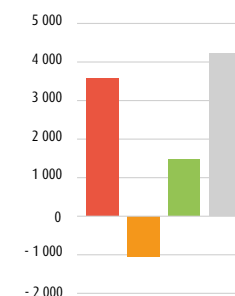
INTERSCOT

Répartition de la population dans les communes-pôles
en 2012 et en 2007



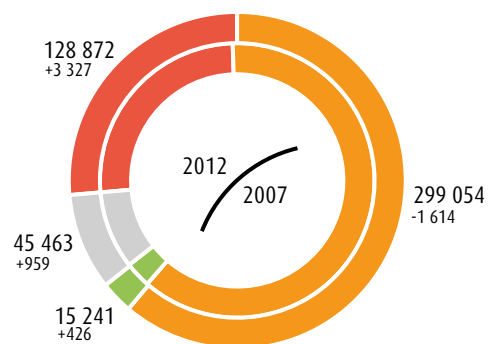
Population 2012 : **652 016 habitants**

Évolution de la population répartie
dans les communes-pôles



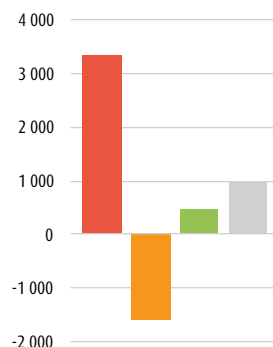
MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Répartition de la population dans les communes-pôles en 2012 et en 2007



Population 2012 : **488 630** habitants

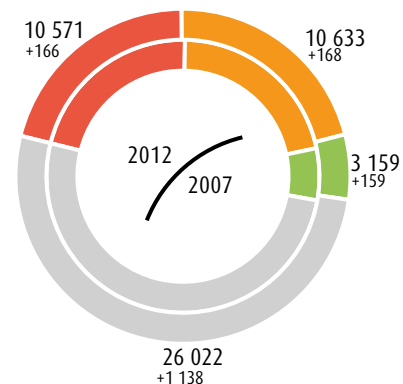
Évolution de la population répartie dans les communes-pôles



2007-12 : **+ 3 099** habitants

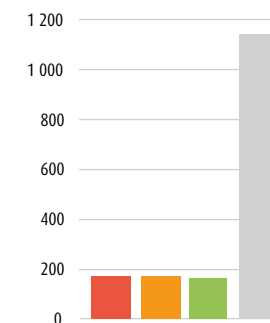
PAYS ENTRE SEINE ET BRAY

Répartition de la population dans les communes-pôles en 2012 et en 2007



Population 2012 : **50 385** habitants

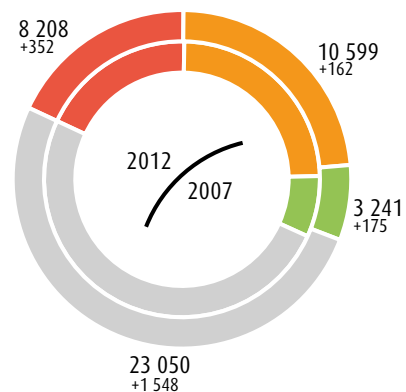
Évolution de la population répartie dans les communes-pôles



2007-12 : **+ 1 632** habitants

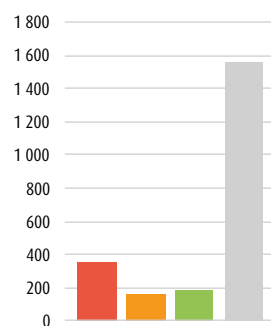
PAYS DU ROUMOIS

Répartition de la population dans les communes-pôles en 2012 et en 2007



Population 2012 : **45 098** habitants

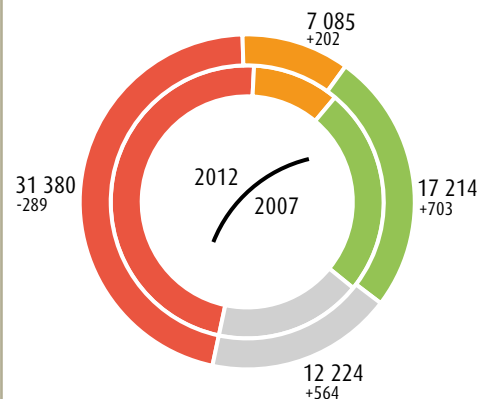
Évolution de la population répartie dans les communes-pôles



2007-12 : **+ 2 237** habitants

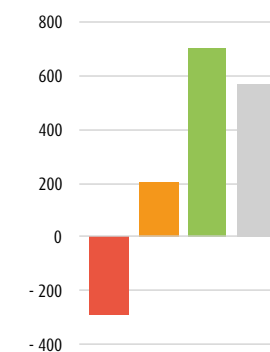
AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

Répartition de la population dans les communes-pôles en 2012 et en 2007



Population 2012 : **67 903** habitants

Évolution de la population répartie dans les communes-pôles



2007-12 : **+ 1 180** habitants

Structure par âge dans les communes-pôles

Indicateurs

- Indice de jeunesse
- Évolution du nombre d'habitants d'un SCoT par tranche d'âge
- Répartition de la population de 80 ans et plus dans les pôles

Objectifs des SCoT

- Éviter l'isolement des populations les plus fragiles
- Promouvoir la mixité sociale et générationnelle
- Éviter la ségrégation socio-spatiale
- Renforcer l'attractivité des territoires

Autres séries à mettre en relation

- Pp. 8-9 : Répartition de l'emploi et évolutions récentes
 Pp. 12-13 : Évolution et répartition des populations
 Pp. 16-17 : Production et répartition des logements

Références base statistique AURBSE

Indicateurs de « contexte » de la base à associer, descriptif en annexe

C. 1.4 — C. 2.1 — C. 2.2 — 2.3 — C. 4.1 — C. 4.3

Indicateurs « d'effets » de la base à associer, descriptifs en annexe

R.1.2 — R. 1.4 — R.2.1 — R.2.2 — R.2.3 — R. 2.4 — R. 2.5 — R.2.8 — R.2.10

Le vieillissement de la population

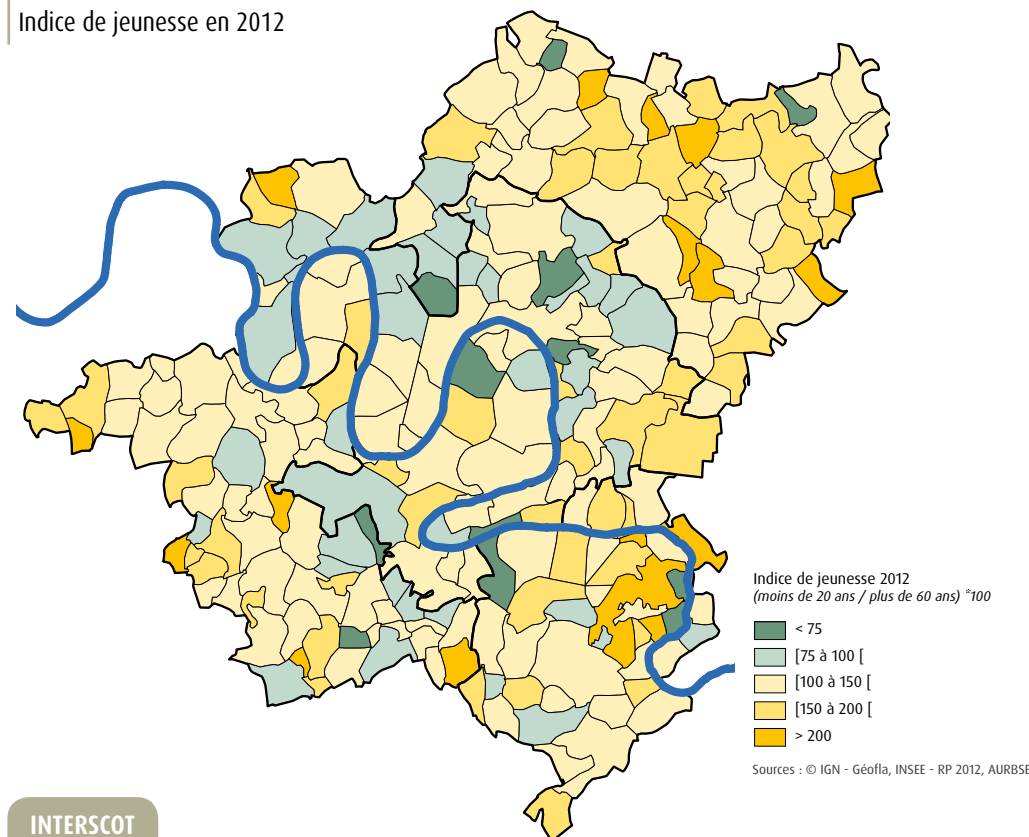
On constate pour la première fois dans les territoires des Pays un nombre plus important de personnes de plus de 60 ans que dans la tranche des 20 à 40 ans. Dans les grandes agglomérations, cet écart se réduit. Dans le même temps, pour tous les territoires le nombre d'habitants de moins de 20 ans a baissé.

Les 80 ans et plus représentent la même part de la population dans tous les SCoT

À l'échelle de l'interscot, 84 % d'entre eux vivent dans les communes-pôles de niveaux 1 et 2.

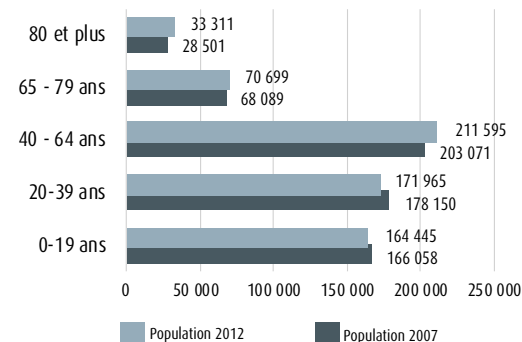
Dans des proportions différentes, la majorité de cette population est répartie dans ces pôles, quels que soient les territoires. Cependant, cette tranche d'âge est très présente dans les communes-pôles de niveau 4 où résident près de 40 % de la population de 80 ans et plus des Pays.

Indice de jeunesse en 2012

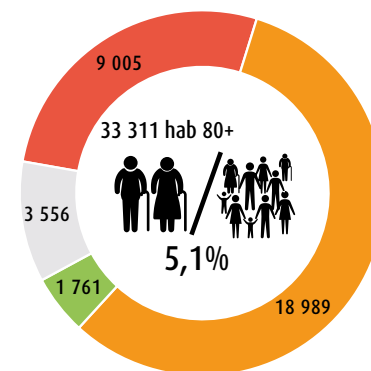


INTERSCOT

Évolution des populations par tranche d'âge entre 2007 et 2012

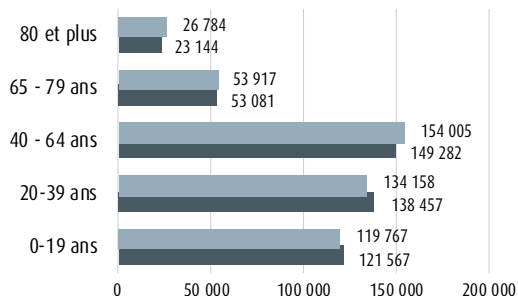


Les 80 ans et plus dans les pôles

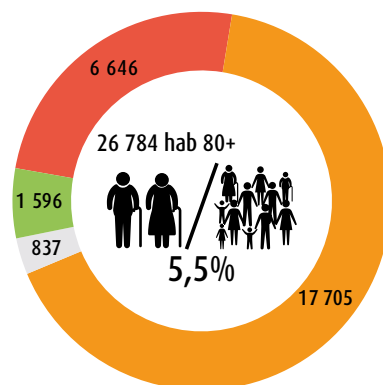


MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Évolution des populations par tranche d'âge entre 2007 et 2012

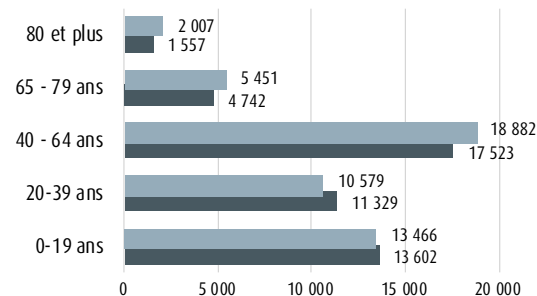


Les 80 ans et plus dans les pôles

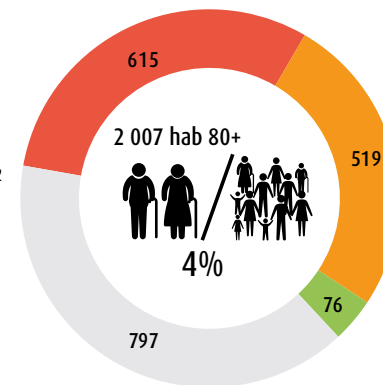


PAYS ENTRE SEINE ET BRAY

Évolution des populations par tranche d'âge entre 2007 et 2012

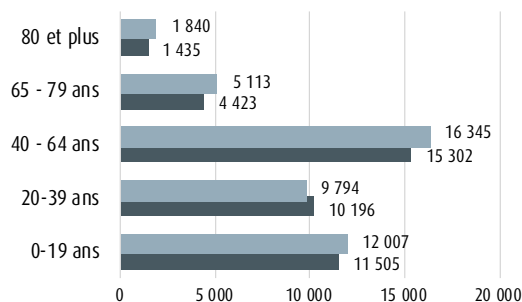


Les 80 ans et plus dans les pôles

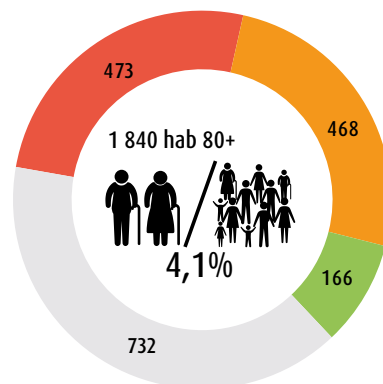


PAYS DU ROUMOIS

Évolution des populations par tranche d'âge entre 2007 et 2012

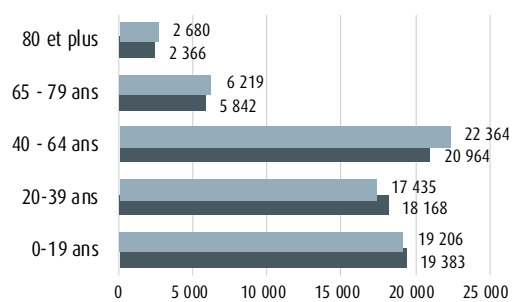


Les 80 ans et plus dans les pôles

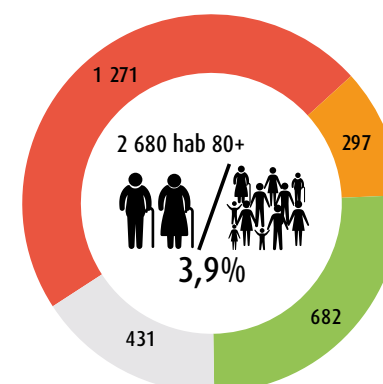


AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

Évolution des populations par tranche d'âge entre 2007 et 2012



Les 80 ans et plus dans les pôles



Production et répartition des logements

Indicateurs

- Nombre total de logements et variation intercommunale de ce nombre par commune
- Répartition du nombre de logements sociaux par commune-pôle
- Répartition des résidences principales et part des typologies « maisons individuelles », « collectifs » dans les communes-pôles
- Valeurs de références par territoire

Objectifs des SCoT

- Répondre aux besoins de logements
- Promouvoir la mixité sociale et générationnelle
- Limiter la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers
- Renforcer l'attractivité des territoires
- Éviter la ségrégation socio-spatiale

Autres séries à mettre en relation

Pp. 8-9 : Répartition de l'emploi et évolutions récentes
 Pp. 12-13 : Évolution et répartition des populations
 Pp. 22-23 : Consommation d'espace : usages résidentiels

Références base statistique AURBSE
 Indicateurs de « contexte » de la base à associer, descriptif en annexe
 C. 1.4 — C. 2.1 — C. 2.2 — 2.3 — C. 4.1 — C. 4.3
 Indicateurs « d'effets » de la base à associer, descriptifs en annexe
 R.1.2 — R. 1.4 — R. 2.1 — R. 2.2 — R. 2.3 — R. 2.4 — R. 2.5 — R. 2.8 — R. 2.10

2007/2012 : +14 838 logements

287 289 logements en 2012

75 389 logements sociaux en 2012

Un interscot avec deux logiques de répartition contrastées

Les logements et le parc social sont initialement concentrés dans les communes-pôles de niveaux 1 et 2 dans les agglomérations.

Dans les Pays ce sont les communes-pôles de niveaux 3 et 4 qui accueillent le plus de logements, tandis que les communes-pôles de niveaux 1 et 2 accueillent davantage les logements sociaux.

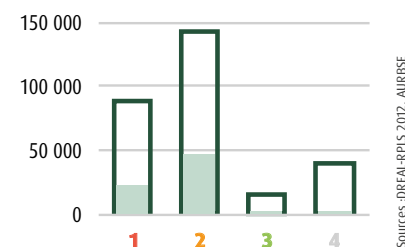
Des résidences principales composées à parts égales de collectifs et de maisons individuelles

47 % (132 210) des résidences principales sont des logements collectifs.

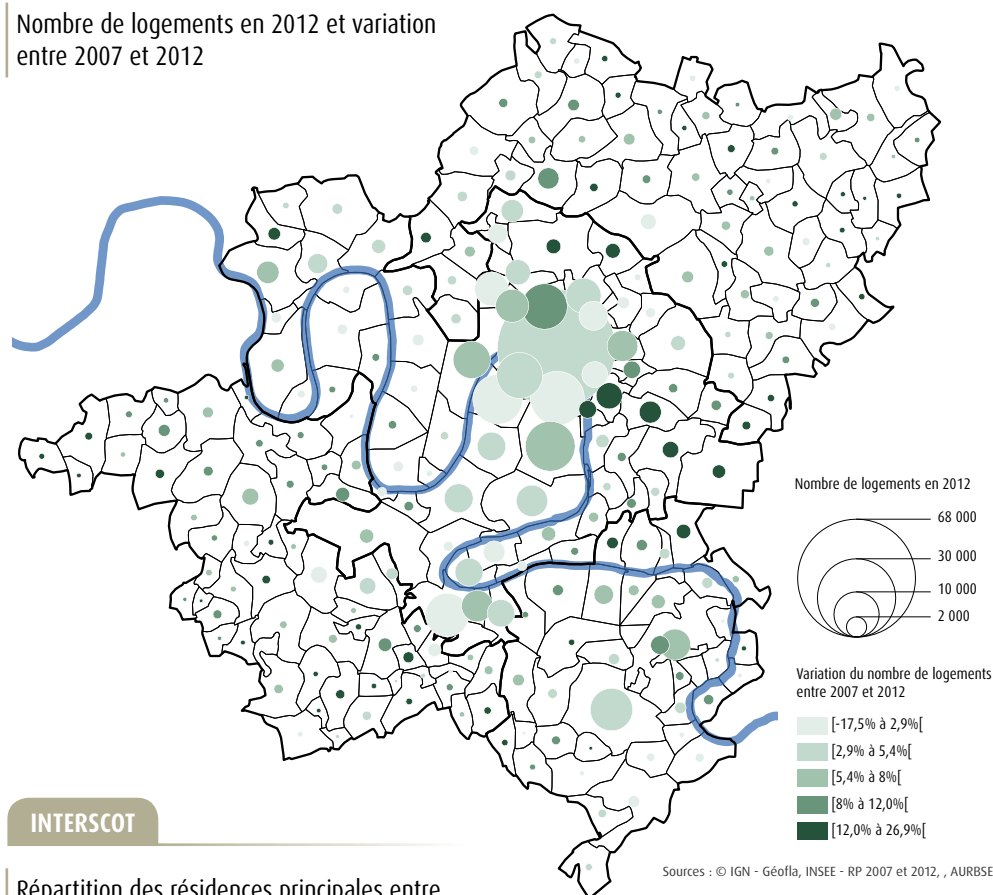
97 % (128 347) de ces appartements sont localisés dans les communes-pôles de niveaux 1 et 2.

53 % des résidences principales sont des maisons individuelles. S'il est assez logique de les retrouver peu présentes dans les communes-pôles de niveau 1 des agglomérations, on notera leur répartition entre communes-pôles de niveau 2, d'une part, et celles de niveau 3 et 4, d'autre part, pour l'ensemble du territoire.

Répartition des logements sociaux dans les pôles des SCoT

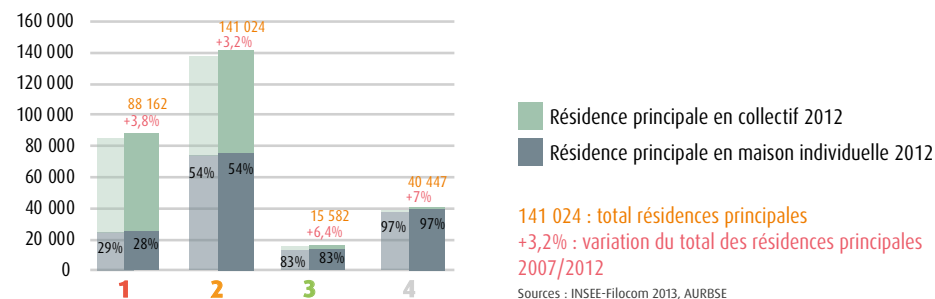


Nombre de logements en 2012 et variation entre 2007 et 2012



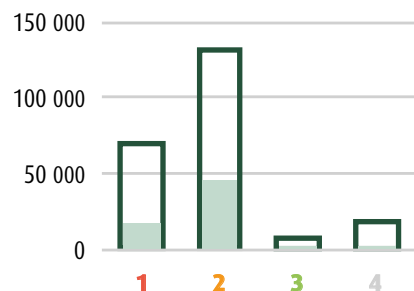
INTERSCOT

Répartition des résidences principales entre maison individuelle et logement collectif dans les communes pôles, entre 2007 et 2012



MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Répartition des logements sociaux dans les pôles des SCot

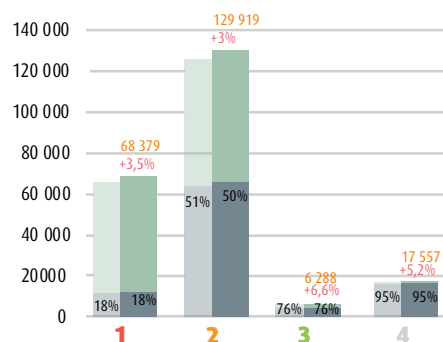


2007/2012 : +10 332 logements

223 891 logements en 2012

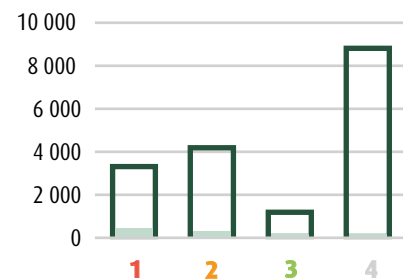
65 299 logements sociaux en 2012

Répartition des résidences principales entre maison individuelle et logement collectif dans les communes pôles, entre 2007 et 2012



PAYS DU ROUMOIS

Répartition des logements sociaux dans les pôles des SCot

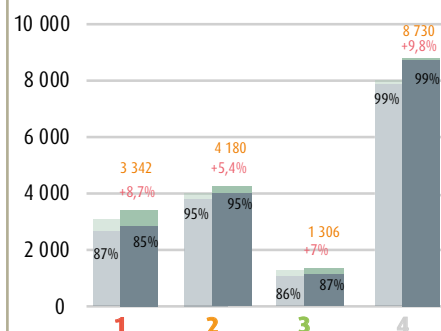


2007/2012 : +1 428 logements

17 622 logements en 2012

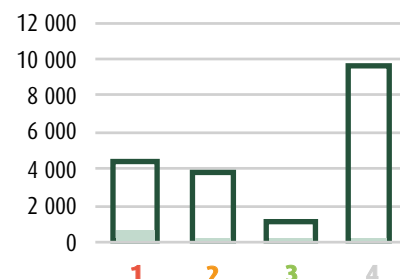
1 002 logements sociaux en 2012

Répartition des résidences principales entre maison individuelle et logement collectif dans les communes pôles, entre 2007 et 2012



PAYS ENTRE SEINE ET BRAY

Répartition des logements sociaux dans les pôles des SCot

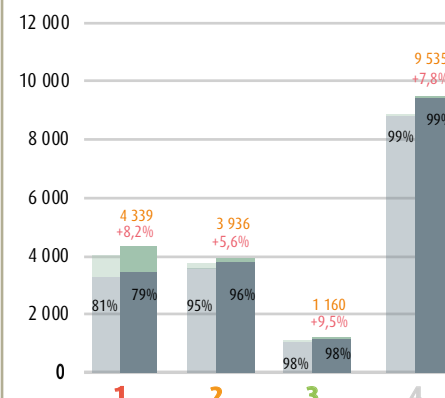


2007/2012 : +1 417 logements

19 089 logements en 2012

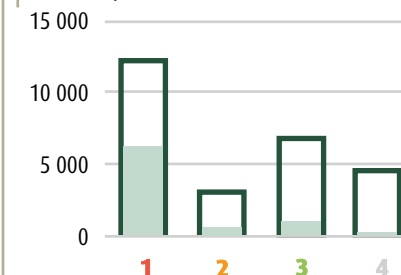
924 logements sociaux en 2012

Répartition des résidences principales entre maison individuelle et logement collectif dans les communes pôles, entre 2007 et 2012



AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

Répartition des logements sociaux dans les pôles des SCot

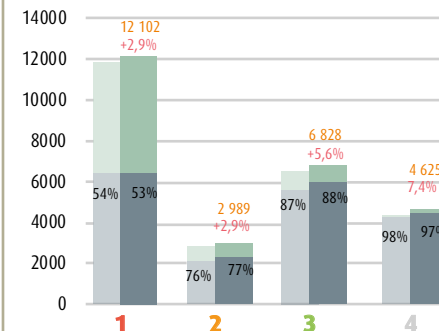


2007/2012 : +1 661 logements

26 687 logements en 2012

8 164 logements sociaux en 2012

Répartition des résidences principales entre maison individuelle et logement collectif dans les communes pôles, entre 2007 et 2012



Consommation d'espace : généralités

Indicateurs

- Part des surfaces agricoles dans le total des surfaces NAF* consommées entre 1999 et 2009 à la commune
- Répartition des surfaces NAF consommées selon les communes-pôles
- Répartition des surfaces consommées dans les territoires de SCoT par typologie

Objectifs des SCoT

- Limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Autres séries à mettre en relation

- Pp. 20-21 : Consommation d'espace : usages économiques
- Pp. 22-23 : Consommation d'espace : usages résidentiels

Références base statistique AURBSE
Indicateurs de « contexte » de la base à associer, descriptif en annexe
C. 1.1 — C. 1.2 — C. 1.3 — C. 2.5 — C. 3.1
Indicateurs « d'effets » de la base à associer, descriptifs en annexe
R. 1. 1 — R. 1.2 — R.1.3 — R. 1.4 — R. 3.1 — R. 3.2 — R.3.3

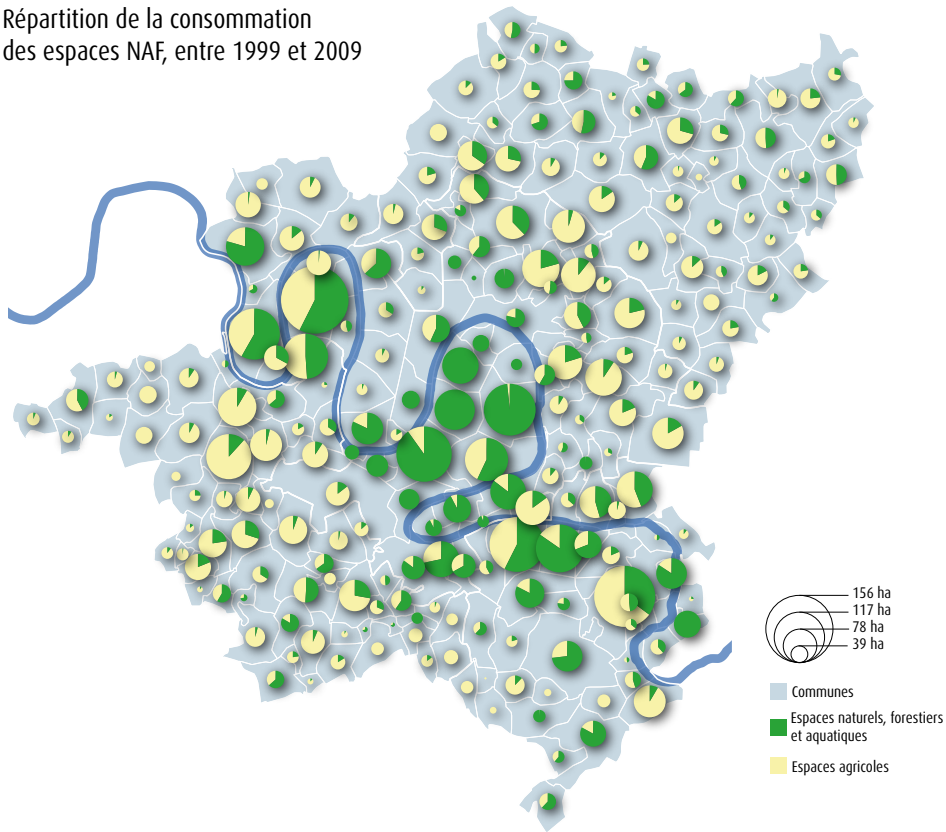
À l'échelle de l'interscot, les surfaces les plus consommées sont celles à usage agricole

Sur les 1877 ha d'espaces agricoles consommés au total, 1022 ha l'ont été dans les communes-pôles de niveau 4. Les espaces d'usages forestiers ont légèrement gagné en surface (+4 ha), par le jeu de consommation dans les communes-pôles de niveaux 1 et 2 et de restitution dans les communes-pôles de niveaux 3 et 4. Les surfaces des espaces en eau ont augmenté (+71 ha).

Dans 3 SCoT sur 4, le phénomène de périurbanisation reste très présent

La consommation des espaces d'usage NAF est très forte dans les communes-pôles de niveau 4. Dans deux SCoT, elles représentent la majorité de la consommation des espaces d'usage NAF.

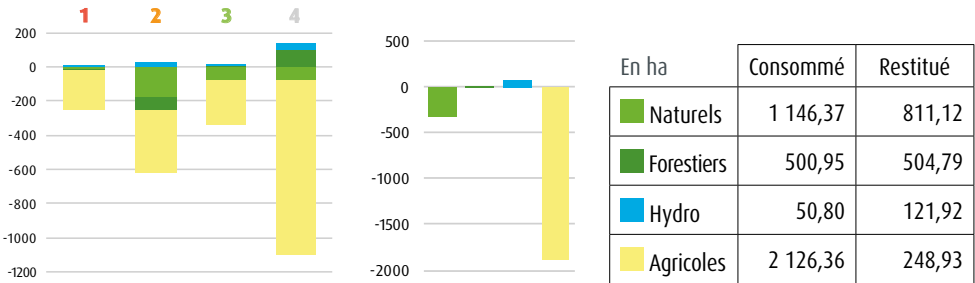
Répartition de la consommation des espaces NAF, entre 1999 et 2009



Sources : © IGN - Géofla, AURBSE - MUE 1999/2009

INTERSCOT

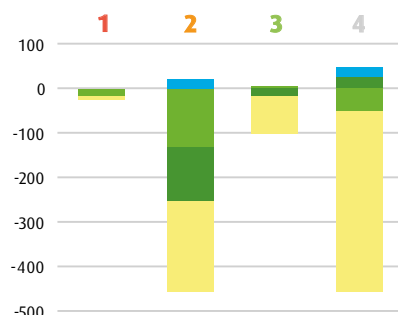
Répartition de la consommation des espaces NAF entre 1999 et 2009, selon les communes-pôles, en ha



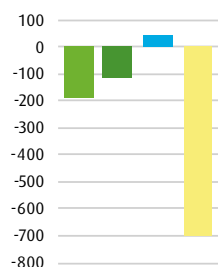
*NAF : naturel, agricole et forestier. Les espaces naturels se distinguent des espaces agricoles ou forestiers et comprennent les espaces aquatiques (postes 9, 10, 11 et 13 de la nomenclature du MUE).

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Répartition de la consommation des espaces NAF entre 1999 et 2009, selon les communes-pôles, en ha



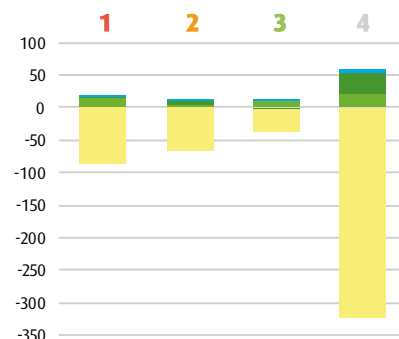
Répartition de la consommation des espaces selon les usages NAF entre 1999 et 2009, en ha



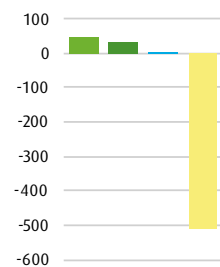
En ha	Consommé	Restitué
Naturels	648,31	454,20
Forestiers	322,86	207,97
Hydro	19,17	61,54
Agricoles	811,47	110,70

PAYS DU ROUMOIS

Répartition de la consommation des espaces NAF entre 1999 et 2009, selon les communes-pôles, en ha



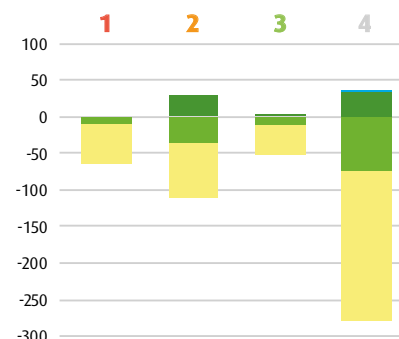
Répartition de la consommation des espaces selon les usages NAF entre 1999 et 2009, en ha



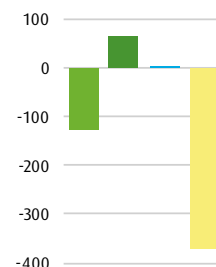
En ha	Consommé	Restitué
Naturels	95,87	142,62
Forestiers	47,86	81,55
Hydro	0,32	6,39
Agricoles	560,48	50,98

PAYS ENTRE SEINE ET BRAY

Répartition de la consommation des espaces NAF entre 1999 et 2009, selon les communes-pôles, en ha



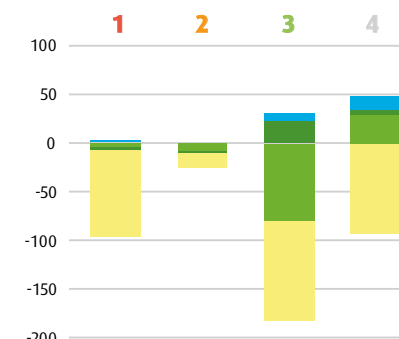
Répartition de la consommation des espaces selon les usages NAF entre 1999 et 2009, en ha



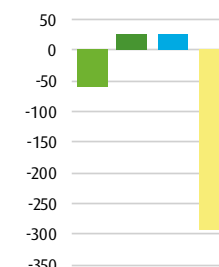
En ha	Consommé	Restitué
Naturels	143,17	16,87
Forestiers	25,19	87,02
Hydro	0,08	0,12
Agricoles	418,90	47,22

AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

Répartition de la consommation des espaces NAF entre 1999 et 2009, selon les communes-pôles, en ha



Répartition de la consommation des espaces selon les usages NAF entre 1999 et 2009, en ha

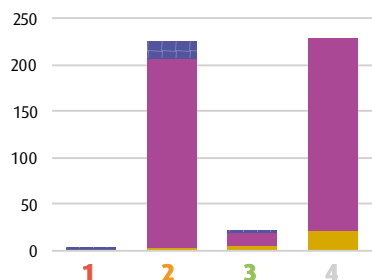


En ha	Consommé	Restitué
Naturels	259,03	197,43
Forestiers	105,04	128,25
Hydro	31,23	53,87
Agricoles	335,51	40,02

Sources : © IGN - Géofla AIIIRSE - MIE 1999/2009 INSSE - RP 1999/2009

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

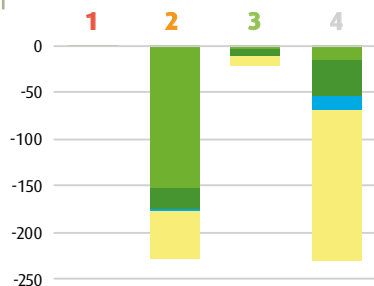
Répartition selon les communes-pôles des espaces à vocation économique produits à partir de la consommation des espaces NAF en ha, entre 1999 et 2009



Total MUE activité en 2009 : 4 019 ha (14+20+21)

Total des surfaces créées : +636 ha

Répartition selon les communes-pôles des espaces NAF consommés pour produire des espaces à vocation économique, en ha entre 1999 et 2009

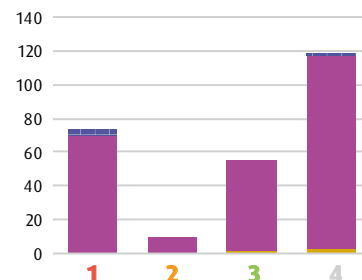


Consommation NAF totale : -479 ha

Surfaces agricoles consommées : -219 ha

PAYS ENTRE SEINE ET BRAY

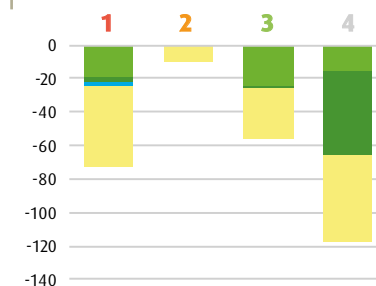
Répartition selon les communes-pôles des espaces à vocation économique produits à partir de la consommation des espaces NAF en ha, entre 1999 et 2009



Total MUE activité en 2009 : 1 175 ha (14+20+21)

Total des surfaces créées : +109 ha

Répartition selon les communes-pôles des espaces NAF consommés pour produire des espaces à vocation économique, en ha entre 1999 et 2009

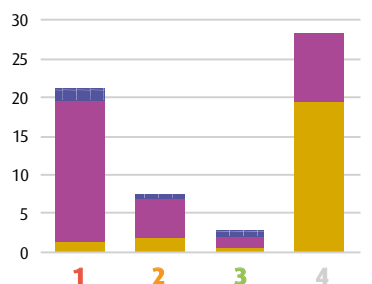


Consommation NAF totale : -102 ha

Surfaces agricoles consommées : -82 ha

PAYS DU ROUOIS

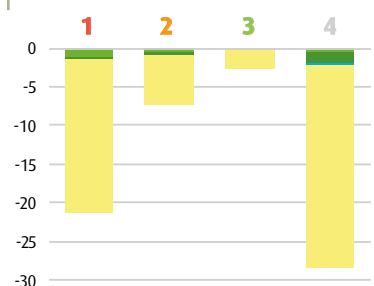
Répartition selon les communes-pôles des espaces à vocation économique produits à partir de la consommation des espaces NAF en ha, entre 1999 et 2009



Total MUE activité en 2009 : 907 ha (14+20+21)

Total des surfaces créées : +67 ha

Répartition selon les communes-pôles des espaces NAF consommés pour produire des espaces à vocation économique, en ha entre 1999 et 2009

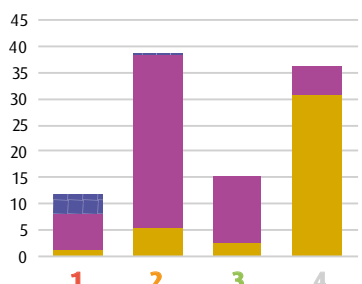


Consommation NAF totale : -60 ha

Surfaces agricoles consommées : -50 ha

AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

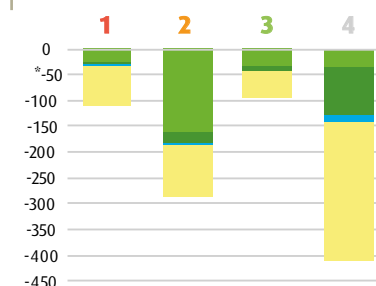
Répartition selon les communes-pôles des espaces à vocation économique produits à partir de la consommation des espaces NAF en ha, entre 1999 et 2009



Total MUE activité en 2009 : 1 168 ha (14+20+21)

Total des surfaces créées : +276 ha

Répartition selon les communes-pôles des espaces NAF consommés pour produire des espaces à vocation économique, en ha entre 1999 et 2009



Consommation NAF totale : -256 ha

Surfaces agricoles consommées : -139 ha

Consommation d'espace : usages résidentiels

Indicateurs

- Les surfaces NAF consommées à destination de l'usage résidentiel entre 1999 et 2009 dans les communes
- Évolution du nombre de logements dans les communes entre 1999 et 2009
- Répartition des surfaces résidentielles produites (habitat individuel très peu dense, habitat collectif, habitat dense) à partir des surfaces NAF dans les communes-pôles
- Répartition des surfaces NAF consommées à destination des usages résidentiels dans les communes-pôles

Objectifs des SCoT

- Limiter la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers
- Favoriser la densité
- Favoriser le renouvellement urbain

Autres séries à mettre en relation

Pp. 12-13 : Évolution et répartition des populations
 Pp. 16-17 : Production et répartition des logements
 Pp. 18-19 : Consommation d'espace : généralités

Références base statistique AURBSE

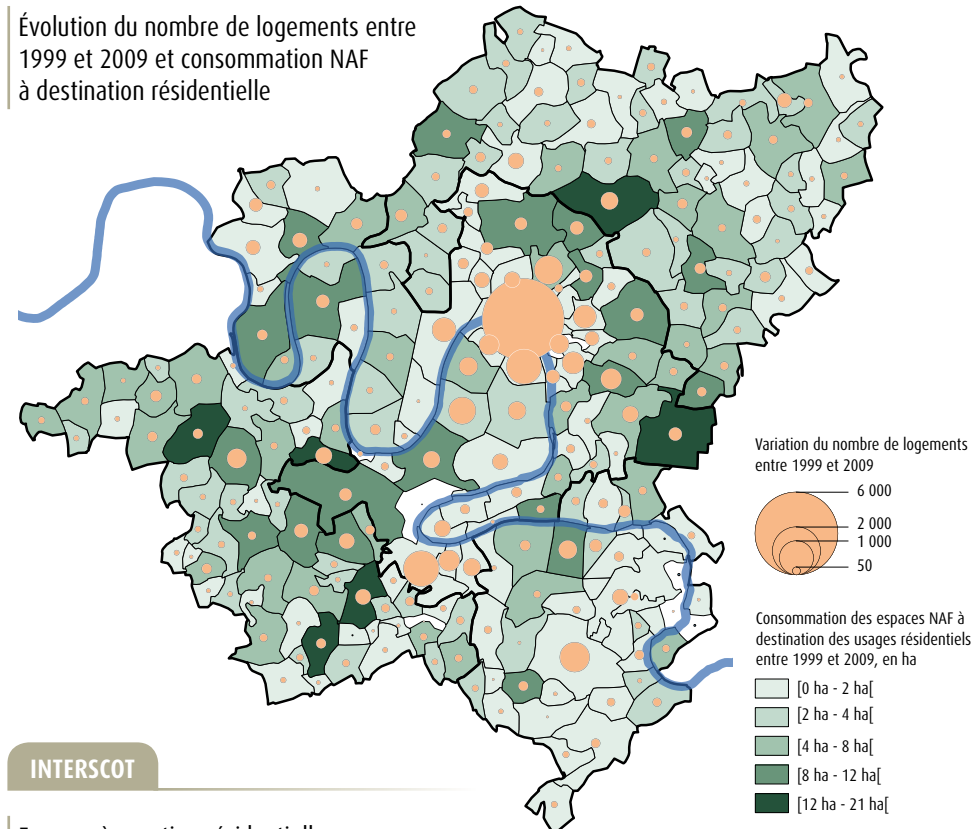
Indicateurs de « contexte » de la base à associer, descriptif en annexe
 C. 1.1 — C. 1.2 — C. 1.3 — C. 1.4 — C. 2.2 — C. 2.5 — C. 3.1 — C.3.2 — C. 4.1 — C. 4.2 — C. 4.3 — C. 5.1
 Indicateurs « d'effets » de la base à associer, descriptifs en annexe
 R. 1.2 — R.1.3 — R.1.4 — R.1.5 — R. 2.1 — R. 2.4 — R. 3.1 — R. 3.2 — R. 3.3

La polarisation de l'habitat pourrait-elle limiter le phénomène de consommation d'espace dans le périurbain ?

Dans tous les SCoT on observe une part majoritaire de consommation d'espace à destination de l'habitat individuel très peu dense (77 %) et une consommation d'espaces NAF majoritaire dans les communes-pôles de niveaux 3 et 4 (62 %).

Dans 3 SCoT sur 4, le cumul des logements produits dans les communes-pôles de niveaux 3 et 4 est plus important que dans celles de niveaux 1 et 2 (entre 1,3 et 1,6 fois plus).

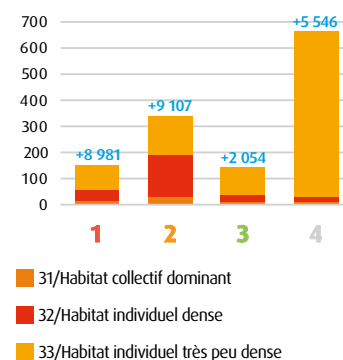
Ces mêmes communes-pôles consomment entre 1,6 et 2 fois plus d'espaces NAF par logement produit.



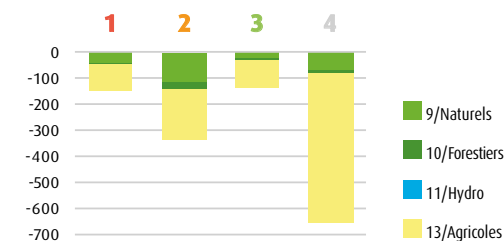
Sources : © IGN - Géofla, AURBSE - MUE 1999/2009, INSEE - RP 1999/2009

INTERSCOT

Espaces à vocation résidentielle produits à partir des espaces NAF, en ha, entre 1999 et 2009



Espaces NAF consommés pour produire des espaces à vocation résidentielle, en ha, entre 1999 et 2009



Consommation NAF totale : -1 271 ha
Surfaces agricoles consommées : -972 ha

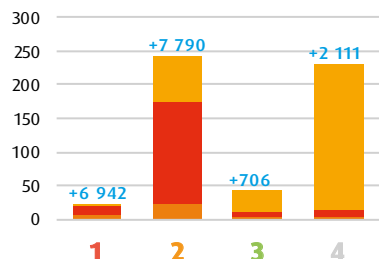
Logements produits entre 1999 et 2009 : 25 688

Total MUE résidentiel en 2009 : 18 489 ha

Total des surfaces créées : + 1 872 ha

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Espaces à vocation résidentielle produits à partir des espaces NAF, en ha, entre 1999 et 2009

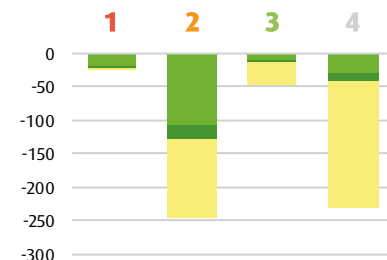


Logements produits entre 1999 et 2009 : 17 549

Total MUE résidentiel en 2009 : 9 422 ha

Surfaces créées : +713 ha

Espaces NAF consommés pour produire des espaces à vocation résidentielle, en ha, entre 1999 et 2009



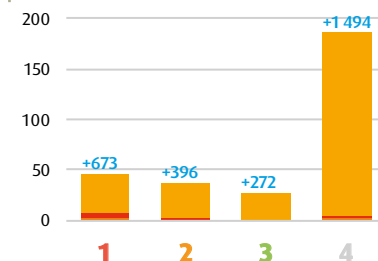
Consommation NAF totale : -533 ha

Surfaces agricoles consommées : -441 ha

Habitat très peu dense créé : +375 ha

PAYS ENTRE SEINE ET BRAY

Espaces à vocation résidentielle produits à partir des espaces NAF, en ha, entre 1999 et 2009

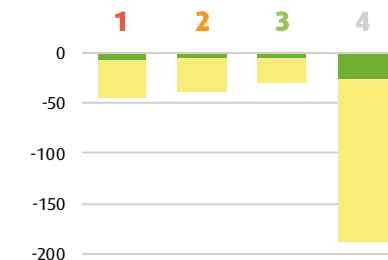


Logements produits entre 1999 et 2009 : 2 835

Total MUE résidentiel en 2009 : 3 080 ha

Surfaces créées : +383 ha

Espaces NAF consommés pour produire des espaces à vocation résidentielle, en ha, entre 1999 et 2009



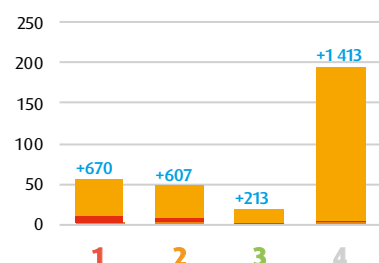
Consommation NAF totale : -291 ha

Surfaces agricoles consommées : -251 ha

Habitat très peu dense créé : +363 ha

PAYS DU ROUMOIS

Espaces à vocation résidentielle produits à partir des espaces NAF, en ha, entre 1999 et 2009

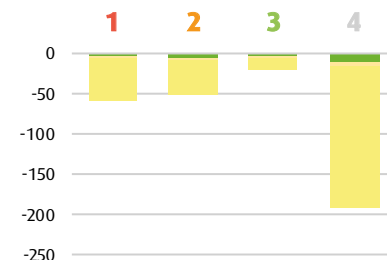


Logements produits entre 1999 et 2009 : 2 903

Total MUE résidentiel en 2009 : 3 679 ha

Surfaces créées : +390 ha

Espaces NAF consommés pour produire des espaces à vocation résidentielle, en ha, entre 1999 et 2009



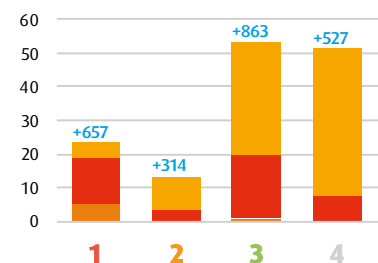
Consommation NAF totale : -307 ha

Surfaces agricoles consommées : -284 ha

Habitat très peu dense créé : +367 ha

AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

Espaces à vocation résidentielle produits à partir des espaces NAF, en ha, entre 1999 et 2009

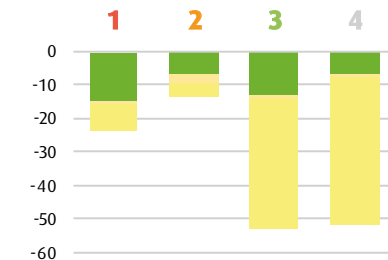


Logements produits entre 1999 et 2009 : 2 401

Total MUE résidentiel en 2009 : 2 308 ha

Surfaces créées : +186 ha

Espaces NAF consommés pour produire des espaces à vocation résidentielle, en ha, entre 1999 et 2009



Consommation NAF totale : -140 ha

Surfaces agricoles consommées : -95 ha

Habitat très peu dense créé : +119 ha

Les indicateurs de suivi de l'interscot - Métadonnées

C.	OBJECTIFS
Indicateurs de contexte	Ces indicateurs renseignent sur les grandes dynamiques démographiques, économiques, de mobilité... , des territoires de référence. Ils sont « simples » et résultent de croisements <i>a minima</i> , et le plus souvent sont issus directement de bases de données nationales ou locales.

C. 1	OBJECTIFS
Espace	Ces indicateurs renseignent sur les grandes dynamiques de l'évolution de l'espace, en termes de création (progression des surfaces urbanisées), de consommation ou encore de densité.

	Objectifs	Construction	Sources	Fréquence de M. à J.	fréquence de M. à J. année de réf.
C. 1.1 Évolution des surfaces urbanisées (en ha)	Observer l'évolution en surface de l'équivalent d'une tache urbaine. Possibilité de traitements cartographiques spécifiques (localisation en carroyage des gains ou des pertes).	Total des surfaces urbanisées du MUE en hectares (somme des espaces à usage résidentiel (30+31+32+33) + équipements (40) + activités industrielles et commerciales (20+21) + bâti agricole (14)) et suivi de leur évolution en valeurs absolues et relatives entre deux années de recensement	MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans
C. 1.2 Évolution des surfaces agricoles (en ha)	Observer l'évolution des surfaces agricoles (dont maraichages et vergers), en dehors des bâtiments d'exploitation. Possibilité de traitements cartographiques (localisation en carroyage de gain ou de perte).	Total des surfaces à vocation agricole (13) du MUE en hectares et suivi de leur évolution en valeurs absolues et relatives entre deux années de recensement	MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans
C. 1.3 Évolution des surfaces de trame verte et bleue (en ha)	Observer l'évolution des surfaces répertoriées dans le MUE approchant la trame verte et bleue. Il ne s'agit pas de la définition de la TVB dans le SRCE, ni de celle spécifique des SCoT.	Total des surfaces de trame verte et bleue du MUE en hectares (somme des espaces naturels (9+11) + espaces forestiers (10)) et suivi de leur évolution en valeurs absolues et relatives entre deux années de recensement	MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans
C. 1.4 Indicateur de densité générale du logement	Observer l'évolution de la rentabilisation des surfaces utilisées pour y construire du logement. Possibilité de cartographier par carroyage les gradients de densité.	Nombre total de logements Total des surfaces à usage résidentiel du MUE, en ha (30 à 33) + suivi de leur évolution en valeurs absolues et relatives entre deux années de recensement	INSEE RP MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans

C. 2

Démographie

OBJECTIFS

Ces indicateurs renseignent sur les dynamiques d'évolution de la population, de l'emploi et de leur répartition.

	Objectifs	Construction	Sources	Fréquence de M. à J.	fréquence de M. à J. année de réf.
C. 2.1 Évolution de la population entre années n et n+6	Disposer d'une évolution démographique de référence mettant en perspective les autres indicateurs (ex. : consommation d'espace, production de logements, polarisation...).	TX de variation Pop. Mun. années n à n+6 (%) = $\frac{\text{Pop. Mun. n+6} - \text{Pop. Mun. n}}{\text{Pop. Mun. n}}$	INSEE RP	x 1 an	5 ans
C. 2.2 Évolution du nombre d'emplois au lieu de travail entre années n et n+6	Disposer d'une évolution de référence sur les dynamiques de l'emploi et de leur répartition, afin de les mettre en perspective avec les autres indicateurs (ex. : polarisation, desserte de l'emploi...).	TX de variation des emplois au LT années n à n+6 (%) = $\frac{\text{Emp. LT n+6} - \text{Emp. LT n}}{\text{Emp. LT n}}$	INSEE RP	x 1 an	5 ans
C. 2.3 Indice de concentration de l'emploi entre années n et n+6	Mesurer le rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire sur le nombre de résidents qui en ont un. Cet indicateur permet ainsi d'informer sur l'attractivité d'un territoire. À titre d'exemple, quand le nombre d'emplois sur un territoire est inférieur au nombre de résidents y ayant un emploi, alors ce territoire est qualifié de résidentiel.	$\frac{\text{Nombre total d'emplois au lieu de travail}}{\text{Nombre d'actifs occupés au lieu de résidence}}$ + suivi de l'évolution par calcul de la variation de l'indice entre deux années de recensement	INSEE RP	x 1 an	5 ans
C. 2.4 Taux de variation du nombre d'établissements entre années n et n+6	Disposer d'une évolution de référence sur l'évolution du nombre d'établissements dans le territoire étudié.	Tx de var. du nbre d'établissements années n à n+6 (%) = $\frac{\text{Étab n+6} - \text{Étab n}}{\text{Étab n}}$	INSEE Sirene fichier démographie des entreprises	x 1 an	5 ans
C. 2.5 Taux de variation du nombre de sièges d'exploitation agricole localisés à la commune entre années n et n+10	Disposer d'une évolution de référence, permettant de mieux comprendre les dynamiques d'organisation de l'exploitation agricole et les enjeux de la maîtrise de la consommation des espaces qui lui sont dédiés.	Taux de var. nbre sièges exploitation agricole années n à n+10 (%) = $\frac{\text{Exploit. agri. n+10} - \text{Exploit. agri. n}}{\text{Exploit. agri. n}}$	AGRESTE recensements agricoles 2000-2010	x 1 an	5 ans

C. 3

Gestion

OBJECTIFS

Ces indicateurs renseignent sur les évolutions des réalisations de document de planification en matière de droit des sols (PLU et PLUI) et de planification stratégique (SCoT, PDU, SLD et PLH).

	Objectifs	Construction	Sources	Fréquence de M. à J.	fréquence de M. à J. année de réf.
C. 3.1 Part des différents types de documents d'urbanisme en vigueur au 1 ^{er} janvier 2014 (%)	Renseigner sur les modes de gestion de la planification de l'aménagement des territoires, dans un contexte législatif mouvant.	$\frac{\text{Nombre de communes par type de document d'urbanisme en vigueur (CC; POS; PLU; PLUI)}}{\text{Nombre total de communes du SCoT}}$	MEDDE-DGALN	x 1 an	5 ans
C. 3.2 Existence de documents de planification habitat et/ou déplacement	Renseigner sur les modes de gestion de la planification de l'habitat et de la mobilité dans les territoires, dans un contexte législatif mouvant.	non concerné par recensement	AURBSE	x 1 an	5 ans

C. 4

Logements

OBJECTIFS

Ces indicateurs renseignent sur les évolutions de la réalisation de logements de façon générale, de la construction de logements locatifs et des évolutions du parc social en particulier.

	Objectifs	Construction	Sources	Fréquence de M. à J.	fréquence de M. à J. année de réf.
C. 4.1 Construction de logements neufs et part des logements collectifs.	Disposer de données de cadrage sur la dynamique de la production de logements en général et la part de logements collectifs en particulier. Mettre en perspective les évolutions observées par ailleurs sur la polarisation, la consommation d'espace et, dans une certaine mesure, la densité.	Part de logements collectifs (%) = $\frac{\text{Nombre de logements collectifs produits}}{\text{Nombre total de logements produits}}$	Sit@del2-Logements commencés en date réelle	x 1 an	5 ans
C. 4.2 Évolution du parc locatif social et part des logements sociaux au 1 ^{er} janvier de l'année de référence	Renseigner plus spécifiquement sur les évolutions de la production du locatif social, permettant de mettre en perspective des données plus précises sur les phénomènes de polarisation (ou d'éclatement).	Part de logements sociaux (%) = $\frac{\text{Nombre de logements du parc locatif social}}{\text{Nombre total de résidences principales}}$	Insee RP 2011-RPLS/DREAL Haute-Normandie	x 1 an	5 ans
C. 4.3 Construction de logements neufs entre années n et n+5	Disposer d'une tendance générale de la production de logements mettant en perspective les données plus fines décrites ci-dessus, les évolutions démographiques, ou encore l'observation de la répartition spatiale de cette production.	Tx de construction années n à n+5 (%) = $\frac{\text{Logements commencés entre années n et n+5}}{\text{Nombre total de logements année n+5}}$	Insee RP 2011 Sit@del2	x 1 an	5 ans

C. 5

Déplacements

OBJECTIFS

Ces indicateurs renseignent sur les évolutions de la mobilité, notamment dans les déplacements domicile-travail. Ils sont complétés par des données enquêtes (enquêtes ménages, enquêtes cordons) réalisées sur des périmètres plus précis.

	Objectifs	Construction	Sources	Fréquence de M. à J.	fréquence de M. à J. année de réf.
C. 5.1 Part modale des déplacements domicile-travail au lieu de résidence 2006 et 2011 (%)	Disposer de données de cadrage sur l'évolution des parts modales pour mettre en perspective les phénomènes de polarisation de l'emploi, des habitants et leur desserte.	Part modale (%) = $\frac{\text{Nombre de navettes utilisant un mode de transport}}{\text{Nombre total de navettes}}$	INSEE RP 2011	x 1 an	5 ans

R.

Indicateurs d'effets

OBJECTIFS

Les indicateurs d'« effets » permettent d'aborder plus précisément les observations en fonction des objectifs que se sont assignés les SCoT. Ils sont « complexes » parce qu'ils sont construits sur des croisements de données opérés en fonction des orientations spatialisées des SCoT (polarisation, répartition des densités de construction...).

Les indicateurs restant à construire sont indiqués en gris.

R. 1

Aménagements Pôles/hors Pôles

OBJECTIFS

L'ensemble des SCoT a défini des pôles pour organiser les territoires. Des objectifs particuliers leur sont assignés en matière de renouvellement urbain, de densité...

	Objectifs	Construction	Sources	Fréquence de M. à J.	fréquence de M. à J. année de réf.
R. 1.1 Renouvellement urbain pour les zones d'activités (en ha)	Observer l'évolution du renouvellement urbain réalisé dans les zones d'activités industrielles et commerciales répertoriées dans le mode d'usage de l'espace.	$\frac{\text{Somme des surfaces urbanisées en hectares (14, 20, 21, 30, 31, 32, 33, 40) ayant changé de destination et produit des espaces d'activité (20 et 21)}}{\text{Surface totale en hectares des mutations ayant produit des espaces d'activité (20 et 21)}}$	MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans
R. 1.2 Part du renouvellement urbain résidentiel par type de pôle (en %)	Observer l'évolution de la part du renouvellement urbain dans la production générale des espaces à vocation résidentielle, selon les polarités indiquées dans les SCoT.	$\frac{\text{Somme des surfaces à usage résidentiel en hectares (30, 31, 32, 33) ayant changé de destination et produit des espaces d'activité (30, 31, 32, 33) par type de pôle}}{\text{Surface totale en hectares des mutations ayant produit des espaces à usage résidentiel (30, 31, 32, 33) par type de pôle}}$	MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans
R. 1.3 Consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers (en ha) et taux de variation par type de pôle (en %)	Observer l'évolution générale de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers dans les pôles définis par les SCoT. Cet indicateur est à mettre en perspective avec l'indicateur précédent.	$\frac{\text{Somme des surfaces d'espaces agricoles (13) en hectares ayant changé de destination par type de pôle}}{\text{Somme des surfaces d'espaces agricoles (13) d'origine en hectares par type de pôle}}$	MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans
R. 1.4 Production d'espaces à vocation résidentielle très peu dense (en ha)	Observer l'évolution de la production des espaces résidentiels très peu dense, fortement consommateur d'espace. Cet indicateur est à mettre en perspective avec l'indicateur « C.1.1 Évolution des surfaces urbanisées (en ha) ».	$\text{Part du résidentiel très peu dense produit (\%)} = \frac{\text{Somme des surfaces produites à usage résidentiel très peu dense (33) en hectares}}{\text{Somme des surfaces produites à usage résidentiel (30, 31, 32, 33) en hectares}}$	MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans
R. 1.5 Indicateur de densité de logements neufs	Observer l'évolution de la densité par type de pôles. Attention les valeurs fournies sont indicatives, elles ne constituent des références que dans le cadre du suivi de l'évolution d'une tendance. Les valeurs ne doivent pas être comprises en référence aux densités définies dans les SCoT.	$\frac{\text{Total des logements construits sur 10 ans par type de pôle}}{\text{Somme des surfaces MUE à usage résidentiel produites (30, 31, 32, 33) par type de pôle}}$	Sit@del2 MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans

R. 2

Structuration du territoire

OBJECTIFS

Les SCoT donnent aux pôles des rôles spécifiques en matière d'accueil de population, d'activité, d'équipements, d'habitat, ou encore au sein des réseaux de transports collectifs ou de modes actifs, afin de structurer les territoires.

	Objectifs	Construction	Sources	Fréquence de M. à J.	fréquence de M. à J. année de réf.
R. 2.1 Rôle structurant des pôles en termes de population : variation absolue et taux de variation de la population par type de pôle (%)	Suivre les logiques de polarisation de la population pour chaque pôle dédié dans le territoire enquêté.	$\text{Tx de variation Pop. mun. 2006-2011 par type de pôle (\%)} = \frac{\text{Pop. mun. 2011 par type de pôle} - \text{Pop. mun. 2006 par type de pôle}}{\text{Pop. mun. 2006 par type de pôle}}$	INSEE RP 2006-2011	x 1 an	5 ans
R. 2.2 Rôle structurant des pôles en termes de population : évolution de la répartition spatiale de la population par type de pôle (%)	Suivre les logiques de polarisation de la population dans le territoire enquêté.	$\frac{\text{Population municipale 2011 par type de pôle}}{\text{Population municipale 2011 du SCoT}} + \text{suivi de l'évolution par calcul de la variation de la part entre deux années de recensement}$	INSEE RP 2006-2011	x 1 an	5 ans
R. 2.3 Ménages en situation de pauvreté monétaire par type de pôle	Suivre la dynamique de localisation des ménages en situation précaire, dans le cadre des objectifs des SCoT sur l'accessibilité du territoire, des équipements et des services.	À CONSTRUIRE suivi de l'évolution par calcul de la variation entre deux années de recensement	Selon construction	x 2 ans	5 ans
R. 2.4 Indicateur de la polarisation du logement — Évolution du nombre de logements par type de pôle	Suivre le rôle structurant des pôles, en matière de construction de logements, par type de pôle propre au territoire observé.	$\frac{\text{Logements en 2011 par type de pôle} - \text{Logements en 2006 par type de pôle}}{\text{Logements en 2006 par type de pôle}}$	INSEE RP 2006-2011	x 1 an	5 ans
R. 2.5 Évolution de la répartition spatiale des personnes âgées de plus de 80 ans par type de pôle (en %)	Suivre les logiques de répartition des personnes âgées dans les territoires, par type de pôle. Cet indicateur correspond également à un suivi des objectifs d'accessibilité des territoires ou encore de recul de l'isolement des catégories de population les plus fragiles.	$\frac{\text{Population 80 ans et + par type de pôle}}{\text{Population 80 ans et + du SCoT}} + \text{suivi de l'évolution par calcul de la variation de la part entre deux années de recensement}$	INSEE RP 2006-2011	x 1 an	5 ans
R. 2.6 Logements pour personnes âgées	Part de logements pour personnes âgées produits dans les pôles et hors pôles et son évolution.	À CONSTRUIRE suivi de l'évolution par calcul de la variation entre deux années de recensement	Selon construction	xx	5 ans
R. 2.7 Variation absolue et taux de variation des surfaces à usage d'activité économique par type de pôle (en %)	Suivre les logiques de polarisation des espaces dédiés à l'activité économique pour chaque pôle dédié dans les SCoT.	$\frac{\text{Total des surfaces à usage d'activité (20, 21) en hectares produites par type de pôle}}{\text{Total des surfaces à usage d'activité (20, 21) en hectares d'origine par type de pôle}}$	MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans
R. 2.8 Évolution de la répartition spatiale des surfaces à usage d'activité économique par type de pôle (en %)	Suivre les logiques de polarisation des espaces dédiés à l'activité économique dans le territoire enquêté.	$\frac{\text{Total des surfaces à usage d'activité (20, 21) en hectares par type de pôle}}{\text{Total des surfaces à usage d'activité (20, 21) en hectares du SCoT}} + \text{suivi de l'évolution par calcul de la variation entre deux années de recensement}$	MUE 1999-2009	x 1 an	5 ans

	Objectifs	Construction	Sources	Fréquence de M. à J.	fréquence de M. à J. année de réf.
R. 2.9 Rôle structurant des pôles en termes d'emploi — Evolution de la répartition spatiale des emplois par type de pôle (en %)	Suivre les logiques de polarisation de l'emploi dans le territoire enquêté.	$\frac{\text{Emplois au LT par type de pôle}}{\text{Emplois au LT du SCoT}}$ + suivi de l'évolution par calcul de la variation entre deux années de recensement	INSEE RP 2006-2011	x 1 an	5 ans
R. 2.10 Rôle structurant des pôles en termes d'emploi — Variation absolue et taux de variation des emplois par type de pôle (%)	Suivre les logiques de polarisation de l'emploi pour chaque pôle dédié dans le territoire enquêté.	$\frac{\text{Tx de variation Emplois au LT 2006 - 2011 par type de pôle (\%)} = \frac{\text{Emplois au LT 2011 par type de pôle} - \text{Emplois au LT 2006 par type de pôle}}{\text{Emplois au LT 2006 par type de pôle}}}$	INSEE RP 2006-2011	x 1 an	5 ans
R. 2.11 Répartition des équipements	Part des équipements produits dans les pôles structurants/hors pôles structurants.	À CONSTRUIRE suivi de l'évolution par calcul de la variation entre deux années de recensement	BPE – AURBSE	x 1 an	5 ans

R. 3

Comptabilité de l'espace

OBJECTIFS

Les lois ENE (Grenelle de l'environnement) et ALUR imposent désormais une approche comptable de la consommation d'espace. Les indicateurs sont là pour en traduire les grandes lignes et les remettre dans le contexte des objectifs des SCoT.

	Objectifs	Construction	Sources	Fréquence de M. à J.	fréquence de M. à J. année de réf.
R. 3.1 Répartition de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par type de pôle (en %).	Suivre la dynamique de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers selon les typologies de pôles définies dans les SCoT.	$\frac{\text{Total des surfaces d'espaces naturels, agricoles et forestiers (9, 10, 11, 13) ayant changé de destination en hectares par type de pôle}}{\text{Total des surfaces d'espaces naturels, agricoles et forestiers (9, 10, 11, 13) ayant changé de destination en hectares du SCoT}}$	MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans
R. 3.2 Répartition de la consommation d'espaces agricoles par usage de destination (en %).	Suivre la dynamique de la répartition de la consommation des espaces agricoles selon les pôles définis dans les SCoT.	$\frac{\text{Total des surfaces d'espaces naturels, agricoles et forestiers (9, 10, 11, 13) ayant changé de destination en hectares par usage de destination}}{\text{Total des surfaces d'espaces naturels, agricoles et forestiers (9, 10, 11, 13) ayant changé de destination en hectares du SCoT}}$	MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans
R. 3.3 Évolution des surfaces en friches industrielles et agricoles (bâti agricole et ensemble bâti agricole)	Suivre les dynamiques de création ou de résorption des friches industrielles ou agricoles.	À CONSTRUIRE suivi de l'évolution par calcul de la variation entre deux années de recensement	MUE 1999-2009	x 5 ans	5 ans

R. 4

Mobilités

OBJECTIFS

Les indicateurs de la mobilité renvoient à la fois aux objectifs des SCoT en matière de structuration des territoires par la polarisation et la desserte, à ceux de l'accessibilité des pôles, et enfin à la volonté commune de faire baisser la part de l'usage de l'automobile dans les déplacements individuels, au profit des modes collectifs, partagés ou actifs.

	Objectifs	Construction	Sources	Fréquence de M. à J.	fréquence de M. à J. année de réf.
R. 4.1 Interfaces TC/autres	Suivre la création, l'aménagement ou le réaménagement d'interfaces entre les réseaux de transports alternatifs à l'usage individuel de l'automobile.	À CONSTRUIRE suivi de l'évolution par calcul de la variation entre deux années de recensement	Données locales de mobilité (AOT(U))	x 1 an	5 ans
R. 4.2 Population/réseau	Suivre l'évolution des parts de population desservies par les réseaux alternatifs, selon des types de réseau.	À CONSTRUIRE suivi de l'évolution par calcul de la variation entre deux années de recensement	INSEE RP AOT(U)	x 1 an	5 ans
R. 4.3 Emploi/réseau	Suivre l'évolution des parts d'emplois desservies par les réseaux alternatifs, selon des types de réseau.	À CONSTRUIRE suivi de l'évolution par calcul de la variation entre deux années de recensement	INSEE RP AOT(U)	x 1 an	5 ans
R. 4.4 Évolution des km parcourus en TC	Suivre l'évolution de l'offre de transport collectif (à établir selon des types de réseau).	À CONSTRUIRE suivi de l'évolution par calcul de la variation entre deux années de recensement	Données locales de mobilité (AOT(U))	x 1 an	5 ans
R. 4.5 Évolution du nombre de voyages total par réseau de TC	Suivre l'évolution de l'usage des réseaux de transports collectifs.	À CONSTRUIRE suivi de l'évolution par calcul de la variation entre deux années de recensement	Données locales de mobilité (AOT(U))	x 1 an	5 ans
R. 4.6 Évolution du linéaire modes actifs (piétons et cycles) réalisés ou renouvelés	Suivre l'évolution de l'offre (création et réaménagement) de réseau à destination des modes actifs.	À CONSTRUIRE suivi de l'évolution par calcul de la variation entre deux années de recensement	Données locales de mobilité (AOT(U))	x 1 an	v 5 ans

agence d'urbanisme de rouen
et des boucles de seine et eure
101, boulevard de l'Europe - CS 30220
76004 Rouen Cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96 - Fax : 02 35 36 82 98
Courriel : contact@aurbse.org
Site : www.aurbse.org